

## 72 HEURES

### Sommaire Inhaltsverzeichnis

<b>Editorial</b>	<b>1</b>
<b>Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat</b>	<b>3</b>
<b>Conseil général</b>	<b>5</b>
<b>Generalrat</b>	<b>7</b>
<b>La ruelle du Lycée</b>	<b>9</b>
<b>Fribourg Tourisme</b>	<b>10</b> <b>11</b>
<b>Le «nouveau» Gothard</b>	<b>12</b> <b>13</b>
<b>Et la lumière fut à Fribourg</b>	<b>14</b> <b>15</b>
<b>Votation du 27 novembre</b>	<b>16</b>
<b>Marché-aux-Poissons / Espace Pertuis</b>	<b>17</b>
<b>Les 70 ans des Marmousets / Le Festival du Lied</b>	<b>19</b>
<b>L'Office familial</b>	<b>20</b>
<b>La centième Saint-Nicolas</b>	<b>21</b>
<b>A la Bibliothèque In der Bibliothek</b>	<b>22</b>
<b>Mémento</b>	<b>23</b> <b>24</b>

La ville de Fribourg a connu, à l'instar de nombreuses autres communes du pays, «l'action 72 heures».

Il s'agissait pour des jeunes de tous horizons de monter un projet de leur choix en trois jours. Facile me direz-vous! Pas si simple. A Fribourg ils décidèrent d'organiser un concert aux Grand-Places. La mise sur pied d'une telle manifestation en un lieu public nécessite des autorisations de la commune, puis de trouver un orchestre, de respecter nos règlements en matière de sécurité, d'horaire, de bruit et j'en passe.

Alors que l'on entend souvent dire qu'il n'y a plus de jeunesse, que rien ne l'intéresse, que tout doit lui être servi sur un plateau, en fin de journée, ce samedi 17 septembre,

j'ai rencontré toute une escouade d'ados en t-shirt bleu en pleine effervescence. Tout était prêt à temps, sauf le temps. Ce week-end de mi-septembre ressemblait plus à un week-end de Toussaint: froid de canard et pluie, bise noire. Fallait-il annuler?

Ils réussirent en un temps record l'exploit de trouver un restaurateur de la place qui leur mit gratuitement à disposition son établissement.

En début de soirée, briefing avec la Police de proximité, vision locale des lieux afin de s'assurer que les normes de sécurité exigées soient respectées. Dernières mises au point et décisions.

La soirée fut un succès et un exemple d'organisation, pas d'inci-

dent ni de bagarre. Il est à relever que ce fut une soirée sans boisson alcoolisée.

Nos jeunes ont su relever un défi, celui de mettre en place un événement d'importance, en respectant les engagements pris. En faisant preuve d'imagination, de créativité, ils ont prouvé aux adultes qui ont supervisé cette action qu'ils étaient dignes de confiance et savaient prendre leurs responsabilités.

Bravo et merci à tous ceux qui ont participé à cette soirée, organisateurs, musiciens et spectateurs.

(Suite en page 3)

### CONCOURS

218 2/10

#### «Petites artères à Fribourg (II)»

Elle porte le même nom qu'un bâtiment historique de Fribourg, assez isolé dans le paysage. Comment s'appelle donc cette petite artère qui aboutit en descente à la rue de la Palme?  
Réponse jusqu'au 19 novembre 2005 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.



### WETTBEWERB

#### «Strässchen und Wege in Freiburg (II)»

Er trägt denselben Namen wie ein historisches Bauwerk Freiburgs, das fast allein auf weiter Flur steht. Wie heißt dieser Weg, der stellt zur Balmgasse hinabführt?

Antwort bis spätestens  
19. November 2005 einsenden an  
«Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat,  
Stadthaus, 1700 Freiburg.

# Communications du CONSEIL COMMUNAL

## LE CONSEIL COMMUNAL

- a pris acte de la démission de la Commission scolaire de M<sup>me</sup> Maria-Dolores Stadelmann et désigné M. Jean-Damien Fleury comme membre de la Commission culturelle, en remplacement de M<sup>me</sup> Cäcilia Demarmels, et M. Jean-Marc Wicht comme membre de la Commission des sports, en remplacement de M. Bernard Monney;
- a pris connaissance avec satisfaction de l'avant-projet de transformations intérieures du bâtiment «voyageurs» de la gare CFF et du maintien du Buffet 1<sup>re</sup> classe dans son état actuel de restaurant avec service;
- a pris acte du rapport final de l'étude de marketing urbain sur l'évaluation de l'image de la ville de Fribourg, réalisée par la HES-SO de Neuchâtel et Vaud;
- a pris acte de la Charte fondamentale dont se dotera l'Association des centres de loisirs de la ville de Fribourg (ACLF) lors de sa prochaine assemblée générale du 15 novembre 2005, émis un préavis favorable à la modification des statuts de l'ACLF, approuvé le contrat de collaboration entre l'ACLF et la Ville de Fribourg pour les années 2006, 2007 et 2008, sous réserve de l'approbation des budgets, et proposé le conseiller communal directeur de Culture et Tourisme comme représentant de la Ville au comité de l'ACLF;
- a décidé de participer à l'augmentation du capital-actions de l'aérodrome régional de Fribourg.



Buffet et Gare CFF.

## 72 HEURES

(Suite de la page 1)

Ma reconnaissance va également aux adultes qui ont cru en la capacité de nos jeunes. Je pense notamment aux responsables du Release et à la Police de proximité.

Pour ma part, comme spectatrice de cette soirée, je ne peux que souhaiter qu'un telle manifestation se renouvellera bientôt.

**Marie-Thérèse Maradan Ledergerber**

## Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin septembre 2005, la population légale de la ville était de 33 780 habitants, soit en diminution de 30 personnes par rapport à la fin août 2005 (33 811). Sur ce nombre, 23 018 personnes étaient d'origine suisse (-69), 10 762 d'origine étrangère (+38). La population en séjour était au 30 septembre 2005 de 3195, soit en diminution de 61 (3256). Le chiffre de la population totale était donc à la fin septembre 2005 de 36 975 (37 067).

# Mitteilungen aus dem GEMEINDERAT

## DER GEMEINDERAT

- nimmt den Rücktritt von Maria-Dolores Stadelmann aus der Schulkommission zur Kenntnis und ernennt Jean-Damien Fleury zum Nachfolger von Cäcilia Demarmels in der Kulturkommission und Jean-Marc Wicht zum Nachfolger von Bernard Monney in der Sportkommission;
- nimmt mit Befriedigung Kenntnis vom Vorprojekt für den Innenumbau des SBB-Personenbahnhofs und vom Beibehalt des Buffets 1. Klasse in seiner gegenwärtigen Form als Restaurant mit Bedienung;
- nimmt Kenntnis vom Schlussbericht der urbanen Marketingstudie über die Bewertung des Image der Stadt Freiburg, die von den HES-SO Neuenburg und Waadt durchgeführt wurde;
- nimmt Kenntnis von der Grundcharta, die sich die Vereinigung der Freizeitzentren der Stadt Freiburg (ACLF) bei ihrer bevorstehenden Generalversammlung vom 15. November 2005 geben wird, gibt ein positives Vorgutachten ab über die Abänderung der Statuten der ACLF, billigt, unter Vorbehalt der Genehmigung der Voranschläge, den Vertrag über die Zusammenarbeit zwischen der ACLF und der Stadt Freiburg für die Jahre 2006, 2007 und 2008 und schlägt den Direktor für Kultur und Tourismus als Vertreter der Stadt im ACLF-Vorstand vor;
- beschliesst, sich an der Erhöhung des Aktienkapitals des Regionalflugplatzes Freiburg-Ecuvillens mit einem Betrag von Fr. 2000.- zu beteiligen, um damit zum Erhalt dieser regionalen Infrastruktur beizutragen;
- nimmt Stellung im Vernehmlassungsverfahren für den Gesetzesvorentwurf zur Abänderung des Anwendungsgesetzes für das Bundesgesetz über die Krankenversicherung;
- stellt fest, dass dringende Reparaturarbeiten an der Bedachung und am Dachstuhl des Pavillons Wallriss 11c notwendig sind und unverzüglich durchgeführt werden müssten.

## Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 30 septembre 2005, la ville de Fribourg comptait 963 chômeurs (+6), pour un taux de 5,24 % (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'Economie, Seco), indiquant une augmentation de 0,03 % par rapport à la fin août 2005 (5,21 %). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 8,59 % de la population active, ce qui représente 1579 personnes (+24).

## Séance express

# CONSEIL GÉNÉRAL

**Convoqué pour traiter d'un dossier majeur, celui de la capitalisation de la Caisse de prévoyance du personnel, le Conseil général a siégé le 26 septembre 2005, durant moins de deux heures. En effet, les commissions n'ayant pas achevé leur tâche, ce point a dû être retiré de l'ordre du jour. Seules sont restées au menu la réorganisation des ateliers des Neiges et une dépense pour les programmes d'emploi temporaire.**

### Sécurité aux ateliers des Neiges

En 2003, le Conseil communal demandait à un spécialiste un rapport sur la sécurité des places de travail au sein de l'administration. Cette expertise a démontré que les directives en matière de sécurité étaient généralement respectées dans tous les bâtiments communaux, à l'exception de deux lieux de travail des ateliers des Neiges: ceux de la mécanique/serrurerie et de la menuiserie.

Dans le premier local, les mécaniciens travaillent avec des matières inflammables à quelques mètres des serruriers qui utilisent des chalumeaux, des meules et des scies. Ces deux activités ne sont séparées que par une légère cloison dans un local d'une surface de 200 m<sup>2</sup>.

Quant à l'atelier de menuiserie, il est installé au sous-sol d'un autre bâtiment. Les menuisiers emploient, pour leur activité, des ponçuses, des scies, des peintures de protection. Bien que conformes au permis de construire octroyé en

1976, les conditions de travail ne correspondent plus aux exigences de sécurité (hauteur du local, éclairage naturel, ventilation). Le local abrite, en outre, l'installation d'aspiration de sciure des machines se trouvant au rez-de-chaussée. Cet équipement est très bruyant et constraint les menuisiers opérant en sous-sol à porter des protections qui ne seraient pas nécessaires pour leur propre travail.

Pour remédier à cette situation, un groupe de travail a conçu un réaménagement des locaux. L'atelier de mécanique sera séparé de la serrurerie et déplacé dans le bâtiment qui abrite le garage des véhicules, tandis que la serrurerie restera dans l'immeuble où elle se trouve. Ces deux bâtiments seront transformés. Quant au local des menuisiers, il sera transféré au rez-de-chaussée du bâtiment où ils travaillent, dans un local qui sert de halle de stockage du matériel pour les manifestations. Un nouveau dépôt sera construit pour ce stockage et pour abriter des véhicules.

Une grande partie des travaux sera exécutée par le personnel de la

Voirie. Soutenu tant par la Commission de l'Edilité que par la Commission financière – pour des considérations de sécurité assura M. C. Joye –, le crédit de 500 000 francs fut adopté par 62 voix sans opposition.

### Programmes d'emploi temporaire communaux

C'est sur un résultat quasi identique de 63 voix sans opposition que le Conseil général approuva une dépense imprévisible et urgente pour financer les programmes d'emplois temporaires communaux jusqu'à la fin de l'année 2005, en substitution des emplois temporaires cantonaux.

Ces derniers constituent un élément central du dispositif de prise en charge des demandeurs d'emploi qui arrivent en fin de droit. De nombreuses personnes évitent ainsi de recourir à l'aide sociale, tout en conservant dignité et motivation.

Or, du jour au lendemain, pour des raisons budgétaires essentiel-

lement, le Service public de l'emploi a durci drastiquement les conditions d'octroi de ces mesures, si bien que le nombre de personnes domiciliées à Fribourg en programme d'emploi temporaire cantonal est passé de 27 à 3 entre le début de l'année et le mois de juillet. Pour la Commune, cet état de fait a évidemment provoqué l'ouverture de plusieurs dossiers d'aide sociale. C'est donc pour éviter que le nombre de ces dossiers n'augmente encore davantage que le Conseil général a approuvé la décision de l'Exécutif, d'engager un crédit de 200 000 francs pour les programmes d'emploi temporaire communaux.

### Zone hors AGCS

Déposée par M<sup>me</sup> M. Genoud-Page (PCSO), une résolution demandant de déclarer Fribourg zone hors Accord général sur le commerce de services suscita quelques vifs échanges entre la droite et la gauche de l'assemblée. Pour M<sup>me</sup> Ch. Robert (PS) et M<sup>me</sup> Ch. Mutter (LC), il s'agit d'éviter une libéralisation forcenée de marchés tels que ceux de l'électricité et de l'eau.

Réplique de M. Ph. Vorlet (PDC) et J.-J. Marti (PLR): le Conseil fédéral a toujours affirmé que le marché de l'eau ne serait pas touché par l'Accord général sur le commerce. La résolution présentée n'a donc aucune portée, sinon de créer un climat de défiance à l'égard du secteur privé en ville. Ces propos furent appuyés, à titre personnel, par M. J. Clerc (PS).

Finalement, le vote se termina par un résultat de 31 oui contre 31 non. Il appartint au président, M. Th. Steiert (PS), de trancher, en faveur de la résolution.



Aux ateliers des Neiges.

# Express-Sitzung

## GENERALRAT

**Einberufen, um das wichtige Geschäft der Rekapitalisierung der Pensionskasse des Personals zu behandeln, tagte der Generalrat am 26. September 2005 weniger als zwei Stunden lang. Da die Kommissionen ihre Arbeit noch nicht abschliessen konnten, musste dieses Traktandum von der Tagesordnung gestrichen werden. Übrig blieben einzig die Reorganisation der Neiglen-Werkstätten und eine Auslage für Beschäftigungsprogramme.**

### Sicherheit in den Neiglen-Werkstätten

Im Jahr 2003 hatte der Gemeinderat einen Spezialisten mit einem Bericht über die Sicherheit der Arbeitsplätze in der Verwaltung beauftragt. Wie dessen Gutachten zeigte, wurden die Sicherheitsrichtlinien in sämtlichen Gemeindegebäuden eingehalten, mit Ausnahme von zwei Arbeitsorten in den Neiglen: der Werkstatt für Mechanik/Schlosserei und jener für Schreinerei.

In der ersten Werkstatt, einem 200 m<sup>2</sup> grossen Raum, arbeiten die Mechaniker mit brennbaren Materialien in geringer Entfernung von den Schlossern, die Schweissbrenner, Schleifsteine und Sägen verwenden. Beide Aktivitäten sind lediglich durch eine leichte Abschrankung voneinander getrennt.

Die Schreinereiwerkstatt ist im Untergeschoss eines anderen Gebäudes untergebracht. Die Schreiner hantieren mit Schleifmaschinen, Sägen und Schutzfarben. Die Arbeitsbedingungen entspre-

chen zwar der 1976 erteilten Baubewilligung, doch nicht mehr den heutigen Sicherheitsanforderungen (Raumhöhe, Tageslicht, Belüftung). Im gleichen Raum befindet sich überdies die Anlage zum Absaugen des Sägemehls der im Erdgeschoss aufgestellten Maschinen. Diese Einrichtung ist äusserst lärmintensiv und zwingt die im Untergeschoss arbeitenden Schreiner, einen Gehörschutz zu tragen, den sie für ihre eigene Arbeit nicht benötigen.

Um diese Mängel zu beheben, konzipierte eine Arbeitsgruppe eine Neuordnung der Räumlichkeiten. Die Mechanikwerkstatt wird von der Schlosserei getrennt und in das Gebäude verlegt, das die Fahrzeuggarage enthält, während die Schlosserei am ursprünglichen Ort bleibt. Beide Gebäude werden umgebaut. Die Schreinerei zieht ins Erdgeschoss des Gebäudes um, in dem sie sich bereits befindet, und erhält den Raum, in dem bisher Material für Veranstaltungen gelagert wurde. Für dieses Material und die Fahrzeuge wird ein neues Depot errichtet.

Ein grosser Teil der Arbeiten wird von Mitarbeitern des Strassenunterhaltsdienstes ausgeführt. Von der Bau- und der Finanzkommission – aus Sicherheitsgründen laut Claude Joye – befürwortet, wurde der Kredit von 500 000 Franken mit 62 Stimmen ohne Gegenmehr genehmigt.

### Kommunale Beschäftigungsprogramme

Mit einem fast identischen Ergebnis – 63 Ja ohne Gegenstimmen – genehmigte der Generalrat eine unvorhersehbare und dringende Auslage, um bis Ende 2005 die Finanzierung kommunaler Beschäftigungsprogramme sicher zu stellen,

die als Ersatz für entsprechende kantonale Programme dienen müssen.

Diese Programme sind ein zentrales Element des Systems zur Betreuung von Arbeitsuchenden, die kein Arbeitslosengeld mehr erhalten. So können zahlreiche Personen den Bezug von Sozialhilfe vermeiden und auf diese Weise ihre Würde und ihre Motivation bewahren.

Von einem Tag auf den anderen hatte das kantonale Amt für den Arbeitsmarkt, hauptsächlich aus Budgetgründen, die Bedingungen für die Gewährung solcher Massnahmen drastisch verschärft, so dass die Zahl der in Freiburg wohnhaften und an solchen Programmen beteiligten Personen zwischen Anfang Jahr und Juli von 27 auf 3 fiel. Dies führte dazu, dass die Gemeinde mehrere neue Sozialhilfesäiers eröffnen musste. Um zu vermeiden, dass diese Zahl noch weiter ansteigt, stimmte der Generalrat dem Entscheid des Gemeinderats zu, einen Kredit von 200'000 Franken für kommunale Beschäftigungsprogramme zu sprechen.

### Gats-freie Zone

Eine von Madeleine Genoud-Page (CSPÖ) eingereichte Resolution, gemäss der sich Freiburg zur Gats-freien Zone erklären soll (Gats: Allgemeines Abkommen über den Handel mit Dienstleistungen) führte zu einem heftigen Wortwechsel zwischen der Rechten und der Linken des Generalrats. Für Charlotte Robert (SP) und Christa Mutter (SB) ging es darum, eine übertriebene Liberalisierung von Märkten wie dem Elektrizitäts- oder Wassermarkt zu vermeiden.

Antwort von Philippe Vorlet (CVP) und Jean-Jacques Marti

(FDP): Der Bundesrat hat stets bekräftigt, dass der Wassermarkt durch das Allgemeine Abkommen über den Handel mit Dienstleistungen nicht berührt werde. Die vorgeschlagene Resolution macht folglich keinen Sinn, sondern würde in der Stadt ein Klima des Misstrauens gegenüber dem Privatsektor schaffen. Diese Ausführungen wurden von John Clerc (SP) in einer persönlichen Erklärung unterstützt.

Die Abstimmung fiel mit 31:31 Stimmen unentschieden aus, und Ratspräsident Thierry Steiert (SP) gab mit seiner Stimme den Ausschlag zugunsten der Resolution.



### Association d'Accueil familial de jour de la Sarine

Vous recherchez...  
une maman de jour  
pour la garde de votre enfant

Vous désirez...  
garder des enfants  
à votre domicile

Contactez  
l'Association d'Accueil familial  
de jour de la Sarine

mamanjour@pwnet.ch  
Tél. 026 322 69 26

Permanence:  
lundi et mardi: 13 h à 16 h  
mercredi et jeudi:  
8 h 30 à 11 h 30

Rue de Romont 2, 1700 Fribourg

## «Petites artères à Fribourg (II)»

# LA RUELLE DU LYCÉE

**Au départ d'un nouveau concours, qui poursuit de fait, pour une seconde saison, la découverte en images de certaines petites artères, parfois méconnues, de la ville de Fribourg, il fallait reconnaître la ruelle du Lycée qui, des abords de la place Georges-Python à la colline du Belsaix, conduit au Collège Saint-Michel.**

Située dans le quartier des Places, la ruelle du Lycée relie, pour être précis, la rue Saint-Pierre-Canisius à la rue de Lausanne. Son statut juridique est celui de *route communale*, d'une longueur de 77 m et d'une superficie de 295 m<sup>2</sup>. Son revêtement est constitué de pavés. Cette petite artère s'appelait autrefois *rue des Musées*.

### Léon Savary, le Collège et le lycée

«Je suis allé à Fribourg le jour de la rentrée. Il y avait, dans la ville, cette même animation que j'ai



connue. Octobre jetait, entre le soleil et nous, ce même transparent léger. Aux Places, j'ai longuement regardé les collégiens qui montaient à Saint-Michel. Comme ils nous ressemblent! Ces deux-là, minces sous leurs casquettes neuves, les vieilles étaient trop fripées, décidément, les mamans les ont mises au rebut, ces deux-là s'entendent bien: l'un parle, l'autre écoute, rare chose! Ils sont amis. Puissent-ils le rester: rien n'est triste comme une amitié morte [...].

A l'automne 1912, nous entrâmes dans la classe de philosophie. On continuait d'appeler ainsi la première des deux années supérieures du Collège, qui couronnaient les études classiques et formaient le «lycée». [...] Entrer au lycée n'était pas un mince événement: on était désormais traité en homme. On cessait d'être *l'élève Un tel*; on devenait *Monsieur Un tel*.»

Tiré de: *Le Collège Saint-Michel*, par Léon Savary, Editions Victor Attinger, Paris et Neuchâtel, s.d., p. 103, 136, 137.

### Les gagnants du concours N° 216 10/10

En séance du Conseil communal du mardi 27 septembre 2005, M. le syndic Jean Bourgknecht a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 216. La réponse à donner était: «L'impassé de la Sous-Station».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

#### 1<sup>er</sup> prix: M<sup>me</sup> Ruth Zurbrügg

gagne 3 dossiers de fiches du Recensement des biens culturels immeubles du canton de Fribourg, éditées par le Service des biens culturels, d'une valeur de 110 francs.

#### 2<sup>e</sup> prix: M<sup>me</sup> Yvonne Devaud

gagne un arrangement floral offert par la Ville de Fribourg, d'une valeur de 80 francs.

#### 3<sup>e</sup> prix: M<sup>me</sup> Thérèse Brülhart-Schorderet

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking des Alpes.

#### 4<sup>e</sup> prix: M<sup>me</sup> Catherine Barbey

gagne deux cartes tpf d'une valeur de 10 francs chacune, soit 20 francs.

#### 5<sup>e</sup> prix: M<sup>me</sup> Madeleine Ballif

gagne le livre *Fribourg*, Editions du Cassetin.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.

*A votre service!*



**Une équipe compétente et performante travaille à la promotion et au développement du tourisme de Fribourg et de sa région.**

A sa fondation, le 29 décembre 1899, la *Société de développement de Fribourg* décida d'ouvrir un bureau officiel de renseignements. Depuis, l'association se nomme *Fribourg Tourisme* et gère l'Office du tourisme à l'avenue de la Gare 1.

Les missions confiées sont nombreuses et réalisées avec compétence et dynamisme; voici un tour d'horizon des activités de *Fribourg Tourisme*:

#### Accueil et renseignements

Il s'agit certainement d'une des tâches les plus importantes, puisqu'elle représente une carte de visite de notre ville. Certifié par le label de qualité pour le tourisme suisse, *Fribourg Tourisme* est la centrale d'information du Grand Fribourg. Le personnel d'accueil doit «tout connaître» ou, si ce n'est pas le cas, tout mettre en œuvre pour trouver une réponse aux nombreuses questions. Plusieurs centaines de visiteurs franchissent chaque semaine les portes de l'Office du tourisme et les renseignements fournis sont principalement d'ordre touristique. Toutefois, de nombreuses personnes habitant Fribourg viennent également se procurer des informations locales et le service tient à jour un important assortiment de brochures et de plans d'autres villes et destinations de Suisse.

#### Site internet

[www.fribourgtourisme.ch](http://www.fribourgtourisme.ch)  
[www.freiburgtourismus.ch](http://www.freiburgtourismus.ch)

*Fribourg Tourisme* gère un site internet trilingue qui contient toutes les informations utiles pour se détendre, se divertir, s'instruire,

# FRIBOURG TOURISME



s'informer ou se réunir dans notre région. Par exemple, la recherche de manifestations se déroulant à Fribourg par date ou par thème est un moyen très utile pour découvrir la richesse culturelle de notre ville. Il est également possible d'effectuer des réservations pour des tours de villes, des visites en petit train ou pour organiser un congrès ou une réunion.

#### Activités touristiques

Plusieurs possibilités de découvrir la ville sont proposées et gérées par *Fribourg Tourisme*:

- \* Gravir les 368 marches qui vous emmènent au sommet de la cathédrale Saint-Nicolas (d'avril à octobre, selon horaire).
- \* Profiter de l'expérience et des connaissances d'un guide pour une visite de la ville en groupe (présentation générale ou thématique).

\* A horaires fixes, le lundi et samedi matin à 10 h ainsi que le mercredi après-midi à 14 h (départ devant l'Office du tourisme), les guides du Mouvement des aînés vous proposent 1 h 30 de découvertes.

\* En prenant place dans le petit train (départ à la place Python), vous découvrirez les pittoresques ruelles et de merveilleux endroits de la ville (commentaire audio en français, allemand et anglais).



Un «team» dynamique à votre service.

\* *Fribourg Tourisme* élabore et organise des forfaits touristiques (découverte, gourmand, chasse au trésor, visite à trottinette).

### Service des spectacles

Grâce à sa billetterie (conseil, réservation et vente), *Fribourg Tourisme* est un soutien primordial à l'animation culturelle de la région. Un contact privilégié est entretenu avec les organisateurs et toutes leurs offres sont répertoriées dans la brochure *Fribourg vous invite*, dans laquelle l'agenda des manifestations est mis à jour et encarté tous les trois mois (tél. 026 350 11 00).

### Service marketing et des congrès

Une autre mission importante de *Fribourg Tourisme* est de concevoir et de réaliser le marketing touristique de notre région. Cette promotion se fait principalement en partenariat avec l'Union Fribourgeoise du tourisme et Suisse Tourisme. Grâce à ces collabora-

tions, Fribourg est présent dans plusieurs campagnes promotionnelles en Suisse, Allemagne, France, Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. *Fribourg Tourisme* est également affilié à l'association des Swiss Cities, 27 villes réunies pour développer le tourisme urbain. Pour le tourisme d'affaires, qui représente environ 70% des nuitées hôtelières, notre destination est membre du Switzerland Convention & Incentive Bureau, dont le but est de promouvoir l'organisation de congrès en Suisse. Un plan marketing annuel est établi et de nombreuses actions sont planifiées en vue de développer le tourisme de loisirs et d'affaires.

Un soutien logistique est apporté aux organisateurs de congrès, séminaires, assemblées générales ou autres événements. Il s'agit, la plupart du temps, de les aider dans l'élaboration du concept, dans le choix du lieu et des activités, ainsi que dans la gestion de l'hébergement et de la restauration.



Tel est le nouveau slogan développé par *Fribourg Tourisme* pour promouvoir notre destination touristique. Ce slogan est un défi, puisque nous voulons vraiment que nos visiteurs vivent ces différences. La première concrétisation de ce nouveau positionnement sera la mise en valeur de l'excellence et de la variété des restaurants de notre région. Fribourg a récemment été qualifiée de «Gourmet-City» grâce à la qualité de nos restaurants haut de gamme, à la beauté et au cachet de nombreuses terrasses, à l'utilisation des produits du terroir et à la diversité de l'offre.

Nos différences se vivent aussi grâce à la grande variété de l'offre culturelle. Elle satisfait les goûts les

plus éclectiques, puisque nos visiteurs peuvent commencer l'année par un opéra, poursuivre par un carnaval typique, un festival de films de grande renommée, des festivals de musique aussi variés que la guitare, la musique sacrée, le jazz ou le lied. La diversité nous conduit aux performances contemporaines du Belvédère Bollwerk International, aux Rencontres de folklore internationales, à l'animation de la Semaine médiévale, pour finir avec la traditionnelle fête de la Saint-Nicolas.

Nos différences s'expriment aussi grâce à nos musées, originaux et surprenants. Une nouvelle brochure regroupant tous les musées est désormais disponible à l'Office du tourisme.

### Quelques chiffres

(année 2004)

- 82 678 nuitées hôtelières en ville de Fribourg
- 3 828 personnes ont suivi un tour de ville guidé
- 11 935 voyageurs en petit train
- 9 268 personnes sont montées au sommet de la cathédrale Saint-Nicolas
- 75 000 guides du visiteur distribués
- 50 000 plans de ville distribués
- 22 congrès organisés avec le soutien logistique de Fribourg Tourisme
- 20 voyages de presse organisés à Fribourg
- 120 000 visites sur le site internet: [www.fribourgtourisme.ch](http://www.fribourgtourisme.ch)
- 22 207 billets de spectacles vendus ou réservés

### Devenez membres de Fribourg Tourisme et bénéficiez de nombreux avantages!

Vos avantages:

- \* Abonnement à la brochure *Fribourg vous invite* (4 parutions par an – agenda des manifestations inclus – 75 000 exemplaires)
- \* Abonnement annuel au bulletin d'informations *Fri - News*
- \* Mise à disposition de la diathèque ou de photos numérisées
- \* Conditions «membres» pour les services de notre département congrès
- \* Invitation à l'assemblée générale
- \* Profiter directement ou indirectement de tous les services de Fribourg Tourisme

... mais aussi pour soutenir le tourisme dans notre ville!

Membre «individuel»: CHF 30.– par personne et par année

Membre «entreprise»: CHF 100.– à 500.– suivant la taille de l'entreprise

Inscription et renseignements auprès de Madame Marlène Flückiger

Tél. 026 350 11 11 ou e-mail: [rp@fribourgtourisme.ch](mailto:rp@fribourgtourisme.ch)

Fribourg Tourisme – Av. de la Gare 1 – 1701 Fribourg

Tél. 026 350 11 11 – Fax 026 350 11 12

[www.fribourgtourisme.ch](http://www.fribourgtourisme.ch) - [info@fribourgtourisme.ch](mailto:info@fribourgtourisme.ch)

Horaire de l'Office du tourisme:

Lundi à vendredi: 9 h – 18 h non-stop

Samedi: 9 h – 15 h (été); 9 h – 12 h 30 (hiver)

### Au Musée d'art et d'histoire

## Découverte de 6 à 7

### L'œuvre du mois

#### *Portrait de Marcello*



Edouard Blanchard,  
*Portrait de Marcello*,  
1877. Huile sur toile.

[© MAHF/Inv. M61]

Mardi 8 novembre 2005, à 18 h 15, présentation par Madame Anita Petrovski, historienne d'art, du *Portrait de Marcello*, réalisé par Edouard Blanchard en 1877.

La grande toile d'Edouard Blanchard fut réalisée en 1877, deux ans avant la mort prématurée de son modèle. Elle est un témoignage de l'amitié entre Edouard Blanchard, un artiste parisien, et Marcello, née Adèle d'Affry.

Le peintre représente son modèle comme une «grande dame de la haute société», tout en insistant sur son statut d'artiste. Pour cela, il intègre à sa composition deux indices: le premier est une sculpture de Marcello représentant *La Gorgone*; le second, plus discret, est une série de dessins qui s'échappent d'un cartable dénoué, posé sur une chaise.

Entrée libre.

**Musée d'art et d'histoire (MAHF), rue de Morat 12, 1700 Fribourg.**  
**Tél. 026 305 51 40 / [www.fr.ch/mahf](http://www.fr.ch/mahf)**

*Bourgeoisie: Fin de la rénovation des immeubles du Pont-Muré 16-18*

## LE «NOUVEAU» GOTTHARD

**La dénomination «rue du Pont-Muré 16-18» ne vous inspire-t-elle pas vraiment? Vous avez un peu de mal à situer... Rien de plus naturel. Il est, en effet, peut-être plus judicieux de parler du «Gothard», lieu typique bien connu de tous les citadins de Fribourg et même plus loin à la ronde!**

En 2001, il a été proposé à la Bourgeoisie d'acquérir le bâtiment du Restaurant du Gothard ainsi que l'immeuble situé à l'arrière de ce dernier. Cet objet a été présenté à l'Assemblée bourgeoisiale qui a émis en effet, ces années passées, le souhait de voir le patrimoine de la Bourgeoisie renouvelé, ce qui fut donc chose faite.

Cette opération immobilière a ainsi fait l'objet d'un concours d'architectes qui, pour sa bonne marche, fut confié à un collège d'experts, formé pour la circonstance. Le choix se porta finalement sur le bureau d'architectes Bakker & Blanc Architectes Sàrl, dont les bureaux se trouvent à Fribourg et à Lausanne.

### Une réfection douce

Il avait été d'emblée décidé d'apporter à ces immeubles une réfection dite «douce», c'est-à-dire de



rénover entièrement les appartements et le restaurant, ainsi que sa salle du 1<sup>er</sup> étage, mais d'en conser-

ver, dans la mesure du possible, leur aspect typique. Les bâtiments se trouvaient, lors de leur achat, dans un état que l'on peut qualifier de très mauvais.

Les travaux ont débuté au mois de juillet 2004, et se sont poursuivis durant plus d'une année. Les appartements sont désormais disponibles, depuis le 1<sup>er</sup> octobre, et le restaurant le sera à son tour aux environs du 24 novembre.

M<sup>me</sup> et M. Muriel et Patrick Hauser, gérants du Café du Gothard et également tenanciers du Restaurant du Beausite à Fribourg, M<sup>me</sup> Marie-Rose Holenstein, son équipe et son non moins célèbre chien Albert se feront un plaisir de vous faire (re)découvrir ce lieu,

dans lequel une ambiance chaleureuse et amicale bien particulière règne depuis de nombreuses années... Et ils comptent bien la remettre au goût du jour!

### La Brasserie Poletti

En 1812, les deux immeubles appartenait à Pierre Gendre, dit le fabricant, qui utilisait la maison arrière comme magasin. Huit ans plus tard, la propriété fut acquise par Jean-Louis Girard (1775-1846), l'un des frères du Père Grégoire Girard, qui avait notamment commandé les milices fribourgeoises ayant débarqué au Port-Noir à Genève (1<sup>er</sup> juin 1814) et qui sera plus tard conseiller communal. Le nouveau propriétaire y fit des réparations en 1820, liées sans doute à l'installation d'un bureau de postes. En 1850, Christine Spenger vendit les deux immeubles, dont le «magasin avec 2 logements», acquis six ans plus tôt, au négociant Michel Poletti, originaire de Faenza, dans les Etats Pontificaux.

Le 4 septembre 1861, le nouveau propriétaire et le secrétaire de ville Frédéric Maillard fondèrent la Société Michel Poletti & Cie qui acquit aussitôt la brasserie d'Alexandre Fraisse à la Neuveville. En décembre 1861, Michel Poletti acheta les deux immeubles contigus à la brasserie et modernisa les installations, tandis qu'il entreprenait des réparations importantes au n° 18 du Pont-Muré.

Désigné comme «brasserie» en 1864, l'actuel Café du Gothard devait sans doute servir de débit et de magasin pour la brasserie de la Neuveville. Le 14 décembre 1869, Michel Poletti loua au brasseur Louis Schaller le «rez-de-chaussée, 3 étages, cave et galettes» de sa maison du Bourg, pour y «continuer le vendage de bière et restauration pour 3 ans (1870-1873)». Le montant de la location fut alors fixé à 6000 francs la 1<sup>re</sup> année, puis à 7000 pour les années suivantes, le





locataire étant tenu de se fournir à la Brasserie Poletti «au prix fixé pour les 3 ans de 35 cent le pot, payable chaque fin de mois».

Vers 1870, Michel Poletti, désormais bourgeois et conseiller communal de Fribourg, remit l'affaire à son fils aîné. L'affaire périclita cependant très vite, entraînant la faillite personnelle du maître brasseur Amédée Poletti. Acquis le 20 juin 1877 par douze créanciers – Charles Chardonnens, Jean-Claude Hug, Edouard Bielmann, Constantin Rauch, François Herzog, Jean Küssler, Rouvenaz, F. Bassler, Léontine Jenny, Louis Landerset et Spury – emmenés par l'agent d'affaires Alexandre Gendre, la brasserie de la Neuveville fut cédée à Paul Hauert

et Paul-Alcide Blancpain qui y fondèrent la Brasserie du Cardinal. Alexandre Gendre misa à titre personnel les maisons de la rue du Pont-Muré.

### Le Café-Brasserie du Gothard

Un café-brasserie à l'enseigne du Gothard fut ouvert dans l'immeuble Gendre – occupé également par l'épicerie de Marguerite Ory – en 1880 pour saluer le percement du grand tunnel ferroviaire le 29 février 1880. Les demoiselles Bielmann en furent sans doute les premiers desservants. Comme l'indique une publicité, on misa

dès l'ouverture sur les «fondues fribourgeoises», qu'on servait dans la salle du 1<sup>er</sup> étage.

Propriété de François-Xavier Richoz depuis 1891, la brasserie fut achetée en 1896 par Sylvie Fässler, née Maudonnet, femme de Joseph-Léonard qui entreprit aussitôt de transformer la brasserie en un établissement à la mode. Les plans de transformation du café et de la «devanture» dressés par l'architecte Léon Hertling furent approuvés par le Conseil communal le 16 août 1898. L'établissement public prit alors l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui. La



propriétaire ne put sans doute pas faire face à ses investissements, puisque l'année suivante elle vendit les immeubles à Jean Renz. En 1911, la Grande Brasserie de Beauregard SA reprit l'affaire d'Emma Python qui venait d'y faire diverses réfections d'après les plans approuvés le 26 novembre 1910.

Voisine de l'ancienne Brasserie Peier, où l'on a préservé le décor «style alt-deutsch» de la grande salle à l'étage, la Brasserie du Gothard est l'un des établissements publics les plus importants de la ville, non seulement par son rayonnement actuel – Jacques Chessex y a d'ailleurs situé le début de son roman *L'Ogre* –, mais également par son histoire étroitement liée à celle des brasseurs fribourgeois. Le recensement des biens culturels immeubles poursuivra l'étude des sources qui devraient permettre de compléter et de vérifier les informations ci-dessus, données sous toute réserve. Il est d'ailleurs prévu d'en présenter les résultats dans une prochaine livraison de la série «Les Fiches Ville de Fribourg».

**Aloys Lauper**

Service cantonal  
des biens culturels

### Vision architecturale

Une série d'interventions construites ont eu lieu depuis le Moyen

construction et choisi héroïquement l'une d'elles, mais la substance construite a été testée dans ses valeurs universelles. Ces valeurs ont été vues dans les qualités de spatialité, de lumière, de typologie et leurs valeurs d'usage. Ce projet s'efforce de préciser et compléter ces qualités. La lisibilité historique du lieu n'est de cette façon pas interprétée de manière linéaire, mais reçoit quelque chose de secrètement complexe.

La coupe permet de comprendre la nature, avec l'agrandissement et l'approfondissement du puits de lumière existant dans la partie arrière. La partie médiane du bâtiment, qui comprend la cuisine du restaurant, est maintenue et prend part à la complexité des espaces dans la cour. Les différents puits et fentes de lumière rythment la densité de l'ensemble bâti. Un espace du type de celui d'une grotte, partant de la «rue du Pont-Muré» jusqu'au mur du fond, est accessible aux clients du restaurant comme aux habitants.

Les deux maisons d'origine aux n° 16 et 18 sont rénovées en mettant en valeur leur caractère massif de maçonnerie. Les parois intérieures recouvertes de crépis lisses au plâtre permettent une mise en valeur des géométries complexes des espaces et des dispositifs d'enfilades et de distribution du plan. Cette



Age hors du mur d'enceinte du Bourg, à la «rue du Pont-Muré 16 et 18».

Il n'a pas été tenté de mettre en valeur la signification historique de l'une ou l'autre de ces étapes de

plasticité doit également être renforcée par la qualité de la lumière verticale des puits et des cours.

## Le XIX<sup>e</sup> siècle sur les bords de la Sarine (VIII)

# ET LA LUMIÈRE FUT À FRIBOURG

**Ceux qui n'ont pas connu le black-out durant la Seconde Guerre mondiale ou l'obscurcissement des villes lors de pannes généralisées d'électricité ne savent pas ce que peut être une cité plongée toutes les nuits dans le noir. Ce qui s'impose comme une évidence aujourd'hui ne l'était guère autrefois, quand quelques rayons de lune semblaient suffire à accompagner le noctambule au bout de la nuit.** L'historien Alain-Jacques Tornare nous relate ici les premiers balbutiements de l'éclairage public dans la Cité des bords de la Sarine, en se basant sur les Protocoles de la Ville durant le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, lesquels reviennent très souvent sur ce sujet qui préoccupa longuement nos gouvernants d'alors.

La ville de Fribourg n'a pas toujours été très bien éclairée, au sens propre du terme cela va sans dire. Aux termes du paragraphe 129 du Règlement de police du 1<sup>er</sup> février 1809, les aubergistes, cafetiers et teneurs de pinte étaient astreints à éclairer l'entrée de leurs maisons par une lanterne, depuis la nuit tombante jusqu'à l'heure de la clôture. Entre deux établissements, mieux valait connaître son chemin, ne point craindre les mauvaises rencontres, ou apprécier le côté obscur de Fribourg. Dès 1810 néanmoins, en raison des risques d'incendie, le besoin se fait impérieusement sentir d'établir un éclairage public digne de ce nom<sup>1</sup>. Début 1811, douze grandes lanternes sont confectionnées par le ferblantier Dony avec l'aide du vitrier Lottaz, ancien syndic de Fribourg en 1802-



C'est à partir des années 1810 que le besoin d'un éclairage public digne de ce nom se fait impérieusement sentir au cœur de la cité, en raison notamment des risques d'incendie. Vue de l'Hôtel de Ville et de Saint-Nicolas, prise de la place du Petit-Paradis par Joseph de Landerset, 1819.

[MAHF / inv. 8077]

1803<sup>2</sup>. Mais comment financer pareille entreprise compte tenu des finances de la Cité? En février 1812, les autorités de la Ville envisagent d'organiser une loterie «dont le revenu net sera appliqué au dit éclairage», arguant du «goût prononcé du public en faveur des loteries» avec pour argument choc le fait que les particuliers pouvaient être séduits, à défaut de tenter leur chance chez eux, de placer «leur argent dans les loteries de l'étranger, telles que celles de Lausanne et de Neuve-Châtel, ce qui ne laisserait pas d'être préjudiciable au canton, à cause du numéraire qui en sortirait»<sup>3</sup>. Le dossier avança lentement, car l'éclairage coûtait à l'époque une fortune à la collectivité. Le 21 janvier 1814, le Conseil décide de «faire soigner l'éclairage comme du passé, mais seulement lorsqu'il y aura un nombre considérable de troupes, en ne mettant dans les réverbères que l'huile nécessaire pour éclairer jusqu'à dix heures du soir»<sup>4</sup>.

Les passagers de la nuit devaient se munir obligatoirement d'une lanterne pour «paraître dans les rues après minuit», au risque pour les plus téméraires – ou faut-il dire inconscients – d'être arrêtés et conduits au Corps de garde.

Le pont de bois et celui près du passage du Cheval-Blanc, la porte des Etangs, le Jaquemart, la Grenette et la Cigogne disposaient d'un réverbère en novembre 1815<sup>5</sup>. En 1816, Fribourg comptait quarante-sept lanternes munies d'un réflecteur, dont quatre appartenaient au gouvernement<sup>6</sup>.

### Les lumières de la ville

Un Arrêté du Conseil d'Etat, du 9 décembre 1814, stipule les moyens de réaliser enfin un éclairage public digne de ce nom en ville de Fribourg. Pour ce faire, le droit de douane fut doublé et un impôt spécial frappa les marchands et les aubergistes selon l'importance de leur commerce, au grand mécontentement de ces derniers et des autorités de la ville qui auraient désiré une répartition plus équitable de la charge financière. Rien n'y fit et les auberges durent payer de 4 à 16 sols d'imposition. Les enseignes les plus touchées furent *Les Merciers*, *Le Chasseur*, *Le Soleil d'Or*, *Les Charpentiers* et *La Croix-Blanche*. Les cafetiers ne s'en laissèrent pas compter. Le 16 avril 1816, «la police fait rapport que malgré son invitation précise, cinquante-six individus sont encore en retard pour leur contribution pour l'éclairage; que peu se présentent sans murmurer, et que la police, quoique innocente en sa bonne part et le Conseil communal la sienne». Et l'Exécutif, s'adressant au Conseil d'Etat, d'envisager ni plus ni moins «de faire fermer le vendage, la boutique ou l'atelier de celui qui ne voudrait pas satisfaire»<sup>7</sup>. Le banquier Muller, taxé 30 livres, se vit même menacer par le Conseil communal, le 26 avril 1816, avec neuf autres commerçants, de devoir payer de force<sup>8</sup>. Le 2 mai 1816, le Conseil communal demande au Conseil d'Etat «de bien vouloir lui tracer» la marche à suivre afin que la police puisse «contraindre les contribuables pour les frais d'éclairage à payer leur cotisation»<sup>9</sup>. Comme il n'y a pas de petits profits, en date du 6 juin 1815, «le Conseil ayant pris en considération qu'il n'était pas juste que des ouvriers du dehors vinssent profiter des ouvrages de la ville, au préjudice de ceux qui en

supportent les charges, a résolu qu'à l'avenir chaque ouvrier du dehors qui viendrait travailler en ville pendant plus de quinze jours dans l'année paierait une certaine rétribution pour l'éclairage<sup>10</sup>.

Les rentrées fiscales s'avérant toujours aussi décevantes et chroniquement insuffisantes, le 19 septembre 1815, le Conseil, «informé que sa caisse est dans la gêne, surtout pour subvenir aux frais d'éclairage, autorise son boursier, conformément à l'autorisation du Conseil d'Etat, rapport aux frais d'établissement de l'éclairage, d'emprunter ou de réaliser des titres jusqu'à la concurrence de 200 louis environ»<sup>11</sup>. Toutes les économies étaient bonnes à prendre. Ainsi, le 29 octobre 1816, décision est prise d'acheter l'huile pour les lampadaires à tour de rôle auprès des «marchands bourgeois, sauf pour le cas où un non-bourgeois offrirait l'huile à au moins 5 ralles la livre à meilleur compte»<sup>12</sup>. Les «frais relatifs au service de l'éclairage» étaient conséquents: près de 1000 livres. Il fallait compter avec un allumeur par quartier qui recevait 3 batz par jour d'éclairage, ce qui nous donne pour 200 jours la somme de 240 livres. L'employé chargé de nettoyer chaque jour les réverbères et porter les pompes remplies d'huile coûtait 5 batz par jour. Celui qui plaçait chaque matin les mèches et l'huile dans les pompes en touchait 6. Sans compter les 300 livres annuelles pour le «lampiste ouvrier pour diriger l'éclairage et les employés, remédier aux défauts, nettoyer les pompes, faire les réparations et

ouvrages qui se détériorent dans le corps des réverbères»<sup>13</sup>.

### Profession: «artiste-lampiste»

Le Conseil communal désirait que le gouvernement veuille bien lui éclairer sa lanterne. En date du 3 janvier 1817, l'Exécutif insiste à nouveau auprès du Conseil d'Etat, suite à son exposé du 10 septembre laissé sans réponse, sur le fait «que ses ressources ne suffisent pas pour couvrir les frais de l'éclairage, et que si on ne lui fournit pas de moyens, il sera obligé de cesser d'en faire les frais»<sup>14</sup>. Toute la communauté fut finalement mise à contribution, mais le 6 avril 1818, compte tenu de «la gêne où se trouve la majeure partie des ménages à raison de la cherté extraordinaire des denrées (...), on avait cru devoir suspendre la perception de l'impôt de l'un pour mille à raison de l'éclairage»<sup>15</sup>. Le 21 décembre 1818, le Conseil doit se contenter, pour assurer la visibilité en ville, «de l'augmentation du droit de douane et de l'impôt sur les étrangers», en attendant de trouver «de nouveaux moyens pour faire face aux frais», puisqu'il n'est plus possible «de percevoir une nouvelle cotisation foncière en faveur de l'éclairage, dans un moment où l'on vient d'en lever une pour les pauvres et où l'on est à la veille d'en percevoir une autre en faveur de la caisse d'assurance pour les incendies». Le ferrant Charles Dony, affecté à «la direction de l'éclairage», fut chargé, en qualité d'«artiste-lampiste» –

c'est son titre officiel (!) – de l'établissement des réverbères, lequel s'effectua à la grande satisfaction de nos édiles, «malgré que les pentes et les détours des rues présentent des nuances assez variées, et rendaient cet éclairage des plus difficiles», est-il précisé dans une attestation remise à l'intéressé, le 15 octobre 1816<sup>16</sup>. Comme lampiste, Charles Dony aura plusieurs fois l'occasion de porter le chapeau, car les réverbères sont fragiles et certaines flammes, comme les finances de la ville, ne sont pas très brillantes. Les lampadaires éclairent mal et certains même s'éteignent «à très bonne heure»<sup>17</sup>. Sorti de l'ombre, Nicolas Lottaz a été nommé, le 24 septembre 1816, à la place nouvellement créée d'inspecteur de l'éclairage, chargé de mettre chaque jour «les pompes en bon état, y placer la quantité d'huile prescrite par le Directoire qui lui sera remise. Il fixera les heures auxquelles les allumeurs porteront chez lui les pompes et les reprendront pour les placer dans les réverbères, ainsi que l'heure à laquelle ils devront allumer»<sup>18</sup>. Lottaz toucha pour sa peine 50 livres par trimestre.

Eclairer la cité revenait à 2500 livres par an en 1820, raison pour laquelle les réverbères sont allumés avec parcimonie. Le public par contre en réclamait toujours plus, se plaignant au passage que l'éclairage commence trop tard.

### Vers le bio éclairage

Le 21 janvier 1820, le Conseil fait cas «des plaintes que les réverbères n'éclairent pas bien, ce qui pouvait être imputé soit à la qualité de l'huile, soit à la malpropreté où se trouvaient ces réverbères»<sup>19</sup>. Afin d'améliorer leur fonctionnement, le Conseil, «toujours en perte sur les frais de l'éclairage», expérimente, début 1822, de nouvelles pistes. On fit ainsi de curieux essais d'huile pour l'éclairage. Un certain Mussly, négociant, proposa «un mélange d'huile de navets avec de l'huile de pavots pour lui donner la blancheur que n'ont pas les huiles ordinaires», huile qui fut jugée «trop grasse» par les «connaisseurs», ainsi que le relève l'inspecteur de l'éclairage. D'après quoi, le Conseil municipal ne jugea pas à propos, en date du 4 janvier 1822, «d'en faire l'essai»<sup>20</sup>.

Au 17 octobre 1823, «l'éclairage de la ville de Fribourg est envisagé comme convenable, avantageux, même en quelque façon nécessaire». Le 7 novembre 1825, les habitants de la rue des Etangs obtiennent à leur tour un réverbère «comme dans les autres rues, entre celui du Jaquemart et celui de la porte des Etangs» qui sera placé «à l'angle d'en bas de l'Hôpital». L'éclairage permanent durant toute la nuit n'allait pas de soi. Le même jour, le Conseil autorise le maintien des réverbères allumés, «même pendant les lunaisons si les nuits sont pluvieuses ou obscures», tout en recommandant à l'inspecteur Lottaz «qu'il ait à surveiller à ce que les réverbères éclairent bien»<sup>21</sup>. Ce dernier rappela, le 7 septembre 1826, «que les lanternes des allumeurs de réverbères sont presque toutes hors de service; qu'il serait en conséquence nécessaire de les remplacer»<sup>22</sup>. Le 11 septembre suivant, le Conseil décide de suivre sa suggestion d'acheter à titre d'essai «un modèle de lanterne mécanique beaucoup plus commode que les vieilles de la confection de Charles Dony». On ne pouvait décidément plus arrêter le progrès à Fribourg, au temps des lumières...

**Alain-Jacques Tornare**

<sup>1</sup> Voir à ce sujet «Le XIX<sup>e</sup> siècle sur les bords de la Sarine (V). Une bien mystérieuse affaire», in *1700* n° 213, mars 2005, pp. 12-13.

<sup>2</sup> Archives de la Ville de Fribourg [ci-après AVF], *Protocole du Conseil communal/municipal* pour l'année 1811, fol. 166 et 180.

<sup>3</sup> AVF, *Ibid.*, 1812, fol. 57.

<sup>4</sup> AVF, *Ibid.*, 1814, fol. 18.

<sup>5</sup> AVF, *Ibid.*, 1815, fol. 307.

<sup>6</sup> AVF, *Ibid.*, 1816, fol. 190.

<sup>7</sup> AVF, *Ibid.*, 1816, fol. 110-111.

<sup>8</sup> AVF, *Ibid.*, 1816, fol. 130.

<sup>9</sup> AVF, *Ibid.*, 1816, fol. 137-138.

<sup>10</sup> AVF, *Ibid.*, 1815, fol. 120.

<sup>11</sup> AVF, *Ibid.*, 1815, fol. 272.

<sup>12</sup> AVF, *Ibid.*, 1816, fol. 311.

<sup>13</sup> AVF, *Ibid.*, 1816, fol. 38.

<sup>14</sup> AVF, *Ibid.*, 1817, fol. 1.

<sup>15</sup> AVF, *Ibid.*, 1818, fol. 51.

<sup>16</sup> AVF, *Ibid.*, 1816, fol. 301.

<sup>17</sup> AVF, *Ibid.*, 1815, fol. 322.

<sup>18</sup> AVF, *Ibid.*, 1816, fol. 284.

<sup>19</sup> AVF, *Ibid.*, 1820, fol. 26.

<sup>20</sup> AVF, *Ibid.*, 1822, fol. 2.

<sup>21</sup> AVF, *Ibid.*, 1825, fol. 327.

<sup>22</sup> AVF, *Ibid.*, 1826, fol. 204-205.

Nous remercions le Musée d'art et d'histoire [MAHF] de sa précieuse collaboration.



Laquedue du Pont-Muré, son élégant réverbère, le tilleul de Morat ainsi que la place de l'Hôtel-de-Ville, première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

[Reproduction / AVF-Fonds Jean Dubas]

## VOTATION DU 27 NOVEMBRE 2005



## ABSTIMMUNG VOM 27. NOVEMBER 2005

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture du bureau de vote de la Ville et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le **27 novembre 2005**, les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur le/les objet(s) suivant(s):

### VOTATION FÉDÉRALE

1. Arrêté fédéral du 17 juin 2005 concernant l'initiative populaire «pour des aliments produits sans manipulations génétiques»;
2. Modification du 8 octobre 2004 de la loi sur le travail (Heures d'ouvertures des commerces dans les centres de transports publics).

### OÙ

Le bureau de vote de la Ville est situé dans le quartier du Bourg, à la **rue des Chanoines 1**, ancienne Maison de Justice.

### QUAND

Le bureau de vote est ouvert aux électeurs:

le vendredi	de 17 h 30 à 18 h 30
le samedi	de 10 h 00 à 12 h 00
le dimanche	de 10 h 00 à 12 h 00

### EIDGENÖSSISCHE ABSTIMMUNG

1. Bundesbeschluss vom 17. Juni 2005 über die Volksinitiative «für Lebensmittel aus gentechnikfreier Landwirtschaft»;
2. Änderung vom 8. Oktober 2004 des Arbeitsgesetzes (Ladenöffnungszeiten in Zentren des öffentlichen Verkehrs).

### WAHLLOKALE

Das **Wahlbüro der Stadt** im Burgquartier, Chorherrengasse 1 (ehem. Gerichtsgebäude)

### ÖFFNUNGSZEITEN

Das Lokal ist für Stimmbürgerinnen und Stimmbürger geöffnet:

Freitag	von 17.30 bis 18.30 Uhr
Samstag	von 10.00 bis 12.00 Uhr
Sonntag	von 10.00 bis 12.00 Uhr

### VOTE ANTICIPÉ: PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

- a) **Par correspondance:** L'enveloppe-réponse fermée, **sans être affranchie**, est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au bureau électoral avant la clôture du scrutin.
- b) **Par dépôt:** L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédent le scrutin, à 17 h. Dès vendredi 17 h et au plus tard jusqu'au dimanche, à 9 h, elle peut être introduite dans l'une des boîtes aux lettres de la Maison de Ville.
- Le bulletin de vote/la liste électorale doit être introduit(e) dans l'enveloppe qui correspond à la votation/l'élection en cause – format C6.
- L'/les enveloppe(s) de vote (format C6) doit/doivent être placée(s) dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
- L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
- **Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.**
- Pour le retour par la poste, veuillez biffer votre adresse (x) qui doit toutefois rester lisible.
- Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/l'élection.

### VORZEITIGE STIMMABGABE: BRIEFLICHE STIMMABGABE ODER DEPONIERTE STIMMABGABE

In Anwendung des Art. 18 des GABR, kann jede stimmberechtigte Person ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, so bald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- a) **Briefliche Stimmabgabe:** Das verschlossene, doch **unfrankierte** Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft.
- b) **Deponierte Stimmabgabe:** Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17 Uhr beim Stadthaus abgegeben werden. Ab Freitag 17 Uhr bis spätestens Sonntags um 9 Uhr kann die Stimmabgabe im Briefkasten des Stadthauses erfolgen.
  - Der Stimmzettel/die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C6).
  - Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C6) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
  - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
  - **Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.**
  - Für die Rückgabe streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (x).
  - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

### DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du Code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282<sup>bis</sup> CPS.

**CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL** – art. 3 RELEDP: mardi 22.11.2005, à 12 h.

**CLÔTURE DU SCRUTIN** – art. 20 LEDP: dimanche 27.11.2005, à 12 h.

### GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279-283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft.

Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 StGB.

**SCHLIESSENG DES STIMMREGISTERS** – Art. 3 PRR: Dienstag, den 22.11.2005, um 12 Uhr.

**SCHLIESSENG DES URNENGANGES** – Art. 20 PRG: Sonntag, den 27.11.2005, um 12 Uhr.

## Une restauration impérative

# LE MUR DE LA PLACE DU MARCHÉ-AUX-POISSONS

**La place du Marché-aux-Poissons fut aménagée en 1769. Dessinée par l'architecte Charles de Castella, sous le nom de place d'Affry, elle ne comprenait initialement que la partie supérieure, attenante à la rue Pierre-Aeby. La partie inférieure était alors un jardin qui, en 1825, devint la place du Marché-aux-Poissons, en partie couverte, pour y abriter le marché du même nom. La configuration actuelle de la plantation date approximativement de 1840.**



### Une lente dégradation

Depuis plusieurs années, le mur de soutènement qui borde la partie inférieure de la place s'est lentement déformé en raison de la poussée des racines des marronniers situés à 1 m derrière ce mur.

La partie supérieure s'est déplacée de façon importante, jusqu'à 25 cm, menaçant ainsi l'équilibre général de l'ouvrage. Aussi

a-t-il fallu étayer ce mur pour garantir la sécurité publique dans ce secteur.

### Une restauration en douceur

Une mesure de restauration était donc impérative, encore fallait-il trouver la bonne. En effet, une des conditions posées pour cette opération était la sauvegarde durable des marronniers.

Cela signifie que, quel que soit le mode de réparation, il était interdit de toucher à leurs racines.

La remise en état de cet ouvrage a donc été opérée de la façon suivante: chaque pierre ayant subi un déplacement a été démontée, après avoir été repérée et numérotée. Il a ensuite été procédé à un léger terrassement pour réaliser une «peau» en béton projeté, destinée à retenir la poussée de la terre et des racines.

Cette «peau» est ancrée dans le terrain à l'aide de tirants en acier.

Ces travaux de consolidation terminés, le mur a été remonté, après avoir taillé l'arrière de certaines pierres, de façon à laisser de la place aux racines.

La dernière phase des travaux a consisté à jointoyer les pierres nouvellement remontées. Ces travaux se sont déroulés durant la deuxième partie du mois d'août dernier.

## Un espace culturel et historique convivial

# LA GROTTE DU PERTUIS

**La grotte du Pertuis, à la Grand-Fontaine 36, est un lieu historique, dont l'atmosphère intime se prête bien à certaines expositions, concerts ou représentations théâtrales.**

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la grotte fut aménagée en loge par les francs-maçons de La Régénérée, qui lui donnèrent la forme d'une crypte avec façade à l'orientale. Par la suite, elle fut reprise par des sœurs franciscaines qui l'utilisèrent comme chapelle. Désacralisée et renommée *Espace Pertuis*, elle fut reprise dans les années 1980 par le

groupe *Mouvement*, qui y organisa des concerts et des expositions.



Aujourd'hui, la copropriété du Pertuis a repris la gestion de cet espace et souhaite maintenir sa voca-

tion culturelle. La saison 2005 s'est ouverte avec l'exposition «Entre Terre et Toile» de Monika Gross, ainsi qu'avec des soirées de musiques et danses celtiques par *Mujigka* et se poursuit avec une riche palette d'activités.

### Espace Pertuis

Programme jusqu'à fin 2005

**5 novembre:** harpe celtique et contes, 20 h.

**18 novembre:** soirée danses bretonnes, avec Claudia et Hans-Peter Schafer, 20 h.

**12 novembre:** invitée surprise, 20 h.

**Du 2 décembre au**

**11 décembre:** exposition de Kilims, de Henriette Müllheim, de 15 h à 19 h 30.

**4 décembre:** contes orientaux avec Odile Hayoz, 17 h.



Kilims à l'Espace Pertuis

*Ils fêtent leurs 70 ans!*

Les Marmousets  
Fribourg - Suisse



# LES MARMOUSETS

**En 1935, la toute jeune Jane Frossard réunissait une poignée d'enfants de ses amis pour chanter à la très populaire kermesse de l'Assistance... Elle y prit goût et continua l'aventure... Les Marmousets étaient nés!**

Par la suite, Mademoiselle Frossard devint Madame Menétry et maman de cinq enfants. Mais les Marmousets ont tenu bon et, petit à petit, sont devenus incontournables dans la vie culturelle de Fribourg. Durant tout juste 50 ans, ils ont été dirigés avec amour, compétence, enthousiasme et fermeté par leur fondatrice.

70 ans plus tard, ils sont toujours là, un peu orphelins, mais, année après année, génération après génération, ils perpétuent la tradition des chœurs d'enfants dans notre ville.

L'événement valait la peine d'être fêté et bien fêté!... Les Marmousets sont donc très heureux de vous inviter à découvrir leur création:

**10 × 7**

A travers le chant, le théâtre, le mime ou la danse, ils vous feront



Les Marmousets et Madame Menétry en 1955.

entrer dans un monde de jeux, redécouvrir les 7 notes de la gamme, les bottes de 7 lieues, les 7 jours de la semaine ou les 7 districts... mais chut, n'en dévoilons pas plus!

Dans une mise en scène de Anne-Laure Vieli, des costumes de Pauline Robert, des chorégraphies d'Anne Menétry Ruffieux, un éclairage d'Ulrich Schütz et sous la direction musicale de Madeleine Sadler-Ménétry et Germaine (Pépé) Pfister-Ménétry, leurs directrices

actuelles, ils travaillent depuis leur camp de l'été dernier afin de vous offrir un cadeau d'anniversaire digne de leur grand âge!

## En deuxième partie, un événement exceptionnel

Un appel a été lancé aux quelque 600 anciens afin de former un chœur qui se produirait uniquement lors du concert anniversaire. Et l'appel a été entendu, puisque plus de 150 anciens Marmousets de

toutes les générations ont répondu présents!

Le chœur baptisé pour la circonstance *LÉPHÉMÈRE* a vu le jour, pour le temps de 3 concerts!

Ces anciens plus que motivés assureront la seconde partie du concert en interprétant 10 chants sous la direction de 10 anciens Marmousets devenus chefs de chœurs. Se joignant aux Marmousets actuels, ils chanteront leur carte de visite: le *chant des Marmousets* de Bernard Chenaux et, bien sûr, l'incontournable *Fanfare du printemps* de Joseph Bovet.

**Les concerts auront lieu les vendredi 11 et samedi 12 novembre 2005, à 20 h 15, ainsi que le dimanche 13 novembre à la salle Ducarroz du CO de Jolimont. Réervation indispensable à l'Office du tourisme, tél. 026 350 11 00.**

Nous vous attendons nombreux pour fêter ensemble cet anniversaire et rendre ainsi un hommage chaleureux à celle qui, grâce à son amour de la musique et de l'enfance, a marqué de son empreinte tant de petits Fribourgeois, Madame Menétry!

*Du 27 octobre au 1<sup>er</sup> novembre – Aula de l'Université*

# LE FESTIVAL DU LIED



**Beauté, émotion et richesses musicales sont au rendez-vous tous les deux ans à Fribourg grâce au FESTIVAL DU LIED, festival unique en Europe. Cette troisième édition saura vous fasciner, vous émerveiller et vous faire rêver. De très grands interprètes de chez nous et d'ailleurs se réjouissent de participer à ce nouvel événement international.**

Alle zwei Jahre möchte Sie das FESTIVAL DU LIED in Freiburg (Schweiz) zum Träumen einladen,

Ihnen musikalische Erlebnisse erster Güte bieten und ein Ort sein, wo tiefe Emotionen möglich sind. Die Qualität und das hohe künstlerische Niveau dieser dritten Ausgabe werden Sie faszinieren und begeistern. Die Interpreten u.a. aus der Schweiz, England, Brasilien, Deutschland, Norwegen und Österreich freuen sich schon jetzt auf diese Woche des Liedes.

[www.festivaldulied.ch](http://www.festivaldulied.ch)

## Réservations:

Fribourg Tourisme

Av. de la Gare 1

CH 1700 Fribourg/Freiburg

+41 26 350 11 00

[spectacles@fribourgtourism.ch](mailto:spectacles@fribourgtourism.ch)

[www.fribourgtourism.ch](http://www.fribourgtourism.ch)

## Programme

Jeudi/Donnerstag 27.10 – 20 h – CONCERT D'OUVERTURE – ERÖFFNUNGSKONZERT NOUVEL ORCHESTRE DE GENÈVE – Dir.: Michel Dumonthay

Nuits d'été – Hector Berlioz

Wesendonck-Lieder – Richard Wagner

Marie-Claude Chappuis, mezzo-soprano – Gilles Bersier, ténor

Vendredi/Freitag 28.10 – 20 h

Quatuors et duos du compositeur romantique suisse Hans Huber

Liebesliederwalzer, op. 52 – Johannes Brahms

Maria C. Schmid, Soprano – Liliane Zürcher, Mezzosoprano – Jan-Martin Mächler, Tenor – René Perler, Bass – Klavierduo Dominique Derron und Pius Urech

Samedi/Samstag 29.10 – 20 h

Die schöne Müllerin – Franz Schubert

Mark Padmore, ténor – Julius Drake, piano

Dimanche/Sonntag 30.10 – 11 h 30

Songs – George Gershwin

Songs – Leonard Bernstein

Birgitte Christensen, soprano – Véronique Piller, piano

Dimanche/Sonntag 30.10 – 17 h

Mélodies françaises – Camille Saint-Saëns

Ernest Chausson – Jean Apothéloz – Jacques Ibert – Francis Poulenc

Gilles Cachemaille, baryton-basse – Ariane Haering, piano

Lundi/Montag 31.10 – 20 h

Chants sans paroles / Lieder ohne Worte

Variations sérieuses, op. 5 – Felix Mendelssohn

Etudes Symphoniques, op. 13 – Robert Schumann

Ricardo Castro, piano – Irene Bauer, danse – Erick Guillard, danse

Mardi/Dienstag 1.11 – 17 h

Lieder – Franz Schubert – Texte Rainer Maria Rilke

In memoriam Burga Schwarzbach

Christian Miedl, Bariton – Breda Zakotnik, Klavier – Waltraud Gruber, Sprecherin

## Un engagement social en faveur des familles

# L'OFFICE FAMILIAL ÉLARGIT SON OFFRE



**Fondé en 1913, l'Office familial est une association de droit privé, dont le but est de venir en aide à la famille, à ses membres, et plus généralement à toutes les personnes qui en ont besoin.** Alors que le Service d'aide familiale, après 60 ans d'action, a intégré la nouvelle structure du district dénommée «Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine», l'Office familial poursuit ses activités traditionnelles et élargit son offre avec une nouvelle consultation pour familles.

### Activités traditionnelles

#### ➤ Puériculture

Depuis 1962, les puéricultrices remplissent un rôle important dans la promotion et la prévention de la santé de la petite enfance. Elles viennent en aide aux parents de jeunes enfants en leur dispensant des conseils dans les 5 centres de consultations mis à disposition par les communes de Fribourg, Villars-sur-Glâne, Marly, Givisiez et Granges-Paccot. Une fois par mois, les consultations se déroulent en présence d'un pédopsychiatre. Par ailleurs, 5 après-midi à thèmes sont organisés par année.

#### ➤ Consultation conjugale

Les conseillères conjugales sont à disposition de personnes cherchant un conseil en cas de problèmes relationnels ou de crises conjugales. Créé en 1972, le Service de consultation conjugale est officiellement reconnu en 1988 pour l'ensemble du canton.

#### ➤ Médiation familiale

Dans un cadre protégé, les médiateurs/trices offrent aux couples une possibilité de planifier et d'organiser la nouvelle situation familiale après une séparation ou un divorce. Depuis 1998, ce sont six médiateurs formés qui œuvrent à Fribourg, ainsi que dans les antennes à Bulle et à Guin.



En parallèle à ces trois activités, l'Office familial a mis sur pied deux groupes d'entraide:

#### ➤ Groupes d'entraide pour personnes séparées ou divorcées

#### ➤ Groupes d'accompagnement pour enfants de parents séparés ou divorcés

#### Nouvelle offre: une consultation pour familles

Fort de sa grande expérience dans l'accompagnement des familles, l'Office familial élargit encore son offre en créant une consultation pour familles depuis le mois de juin 2005.

#### ➤ Pourquoi?

Depuis plusieurs années, l'Office familial observe qu'il arrive fréquemment que des personnes qui pourraient bénéficier d'un soutien, d'un conseil, d'un renseignement ne savent pas à qui s'adresser. Ou alors, ces mêmes personnes hésitent à se tourner vers un service, par crainte des démarches à entreprendre ou des critères à remplir, par peur d'être jugées ou par manque d'information sur les prestations proposées. C'est pour répondre à ce besoin que l'Office familial élargit son offre avec le nouveau

Service de consultation pour familles, destiné à toute personne, vivant seule ou en famille.

#### ➤ Par qui, comment?

Les consultations sont assurées par des professionnels du travail social assurant la confidentialité. Connaissant bien le réseau social et les ressources disponibles, ceux-ci sont en mesure de dispenser des conseils, d'accompagner les personnes sur le court terme dans un processus de clarification de leur situation, et de les orienter si nécessaire vers d'autres services spécialisés. Cette prestation est facile d'accès: il n'y a pas de condition particulière à remplir, pas de formulaire à compléter ni de dossier à établir. Un simple appel téléphonique ou un rendez-vous suffit.

#### ➤ Informations générales

La consultation familiale est disponible, en langues française et allemande, pour l'ensemble du canton de Fribourg. Elle ne se substitue pas aux prestations fournies par les autres services ou instances officielles, mais se propose plutôt d'en faciliter l'accès, dans une logique de collaboration et de travail en réseau. Une participation financière est demandée lors de consultations

sur rendez-vous, en fonction du revenu de la personne (au minimum Fr. 25.-).

### Familienberatung – ein erweitertes Angebot des Office familial

Das Office familial Freiburg, bekannt für seine Aktivitäten in

- Mütter- und Väterberatung
  - Eheberatung
  - Familienmediation
  - Selbsthilfegruppen für getrennt lebende oder geschiedene Personen
  - Gesprächsgruppen für Kinder getrennter oder geschiedener Eltern
- bietet seit Juni 2005 einen Dienst für Familienberatung an.

Der Dienst steht Personen zur Verfügung, die bei Fragen rund um die Familie eine Anlaufstelle für Orientierung und Beratung suchen. Die Beratung ermöglicht eine Klärung der Situation, Information und allfällige Weiterweisung an Dienste mit spezifischem Dienstleistungsangebot, kurzzeitige Beratung und Begleitung.

Für die Konsultationen sind keine Voraussetzungen zu erfüllen: ein Telefonanruf oder eine Terminvereinbarung genügen. Die Berater und Beraterinnen unterstehen der Schweigepflicht.

Pro Beratungsgespräch wird ein Kostenbeitrag von mind. Fr. 25.- verrechnet.



#### Contact:

Office familial – Service de consultation pour familles, rue de l'Hôpital 2, 1700 Fribourg

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30

tél. 026 322 10 14

offam@vtx.ch

Courrier électronique:  
Site internet

www.officefamilial.ch

*Concert, acte de fête, banquet, bouquin, expo...*

## 3 DÉCEMBRE 2005: LA CENTIÈME SAINT-NICOLAS!

**La fête de saint Nicolas, patron de la ville de Fribourg, sera particulièrement brillante cette année. Du Collège Saint-Michel jusqu'à la cathédrale, l'évêque de Myre et son cortège traverseront la cité pour la centième fois depuis que cette ancestrale tradition a repris vie, en 1906. Pour marquer l'événement, les organisateurs ont mis sur pied toute une série de manifestations, un vrai festival de Saint-Nicolas.**

### Trois jours de festivités

Cela commencera dès le vendredi soir 2 décembre, par un concert à l'église du Collège. Toutes les ressources de l'établissement (le chœur, la fanfare, et bien sûr l'organiste) seront mobilisées, et toutes les œuvres exécutées auront un lien avec saint Nicolas. On entendra même, en création, une composition originale écrite à... six mains par les trois musiciens les plus en vue de Saint-Michel: André Ducret, directeur du chœur, Pierre-Etienne Sagnol, directeur de la fanfare, et René Oberson, titulaire des orgues.

Le samedi, à 15 heures, au Collège, se produira une étonnante rencontre: tous les anciens Saint-Nicolas vivants, avec les personnes invitées, viendront entourer le héros du jour et revivre, par le truchement d'un montage audiovisuel, les grands moments du rite et les émotions qu'éprouvent ses acteurs. Le cortège, ensuite, se déroulera dans la pure tradition, sans ajouts ni modifications, tant la formule rétablie en 1906 est vivante aujourd'hui, bien ancrée dans les esprits et dans les coeurs. L'escorte du saint (les choristes et leur cantor, l'ânier et le boucher, les Pères Fouettards, les porte-hottes) sera ni plus ni moins nombreuse et son discours, sur la cathédrale, ni plus ni moins long que d'habitude.

Mais après l'avoir prononcé, le saint ne regagnera pas tout de suite



Teston à l'affiche de saint Nicolas, vers 1494.

[© Musée d'art et d'histoire Fribourg]

le ciel. Il s'arrêtera d'abord au Musée d'art et d'histoire pour inaugurer l'exposition organisée en son honneur. Les plus belles pièces en seront par ailleurs reproduites dans un livre, disponible dès le mois de novembre en librairie; et l'ensemble fera le point des connaissances actuelles sur les rapports de saint Nicolas avec notre ville... qui est aussi la sienne.

Mais que vont faire en sortant du Musée les amis du saint patron, c'est-à-dire tous les vieux enfants qui ont un jour ou l'autre, il y a plus ou moins longtemps, pris part à la fête? Ils se rendront par centaines à la salle des fêtes de Saint-Léonard pour y partager une pantagruélique fondue, de beaux souvenirs et des heures d'amitié. Comme celles-ci risquent d'être longues, on attendra le dimanche 11 heures pour célébrer à l'église du Collège la messe solennelle de saint Nicolas. Point final? Pas vraiment!

### Deux mois de découvertes

Car l'hommage des Fribourgeois à leur patron va se poursuivre, grâce à l'exposition du Musée d'art et d'histoire, jusqu'au 29 janvier 2006. La grande salle du rez-de-chaussée rappellera les légendes du saint, évoquera sa fonction de protecteur de Fribourg et témoignera de son culte dans l'ensemble du canton, d'où proviendront – à deux exceptions près – les quelque

60 pièces exposées, toutes des œuvres d'art d'une grande qualité. Sculpture, peinture, vitrail, orfèvrerie et manuscrits enluminés, le programme sera centré sur l'art médiéval et baroque. Une curiosité: le manuscrit de la première pièce de théâtre jouée au Collège Saint-Michel (1586), qui met en scène la rencontre du saint... et de Berthold IV de Zaehringen, fondateur de la ville!

Les deux salles du foyer, au sous-sol, seront vouées à l'imagerie populaire et à l'usage festif du saint, au travers d'ensembles cohérents: la collection complète des cartes postales éditées par les collégiens, les photographies d'Eliane Laubscher sur la ville en fête, des représentations contemporaines empreintes d'une familiarité joviale

(ah, Teddy Aeby!) et des hommages naïfs, dus à la Romontoise Lydie Thorimbert, provenant de la collection de l'Art Brut à Lausanne.

Chaque jour ou presque, un événement particulier animera les salles et les jardins du MAHF: causerie, visite guidée, conférence, concert, et pour les enfants activité théâtrale, bricolage et décoration de biscuits, jeux et promenade avec des ânes. Grands ou petits, les visiteurs iront ainsi de surprise en découverte, deux mois durant. Le temps de comprendre comment et pourquoi, au fil des siècles, s'est tissée entre les habitants de Fribourg et saint Nicolas une relation faite de confiance et de reconnaissance, d'un émerveillement constant et d'une grande affection.

Jean Steinauer

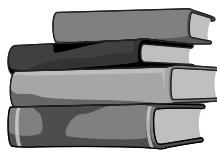


Poinçon à l'image de saint Nicolas de Myre, vers 1500.

Artiste inconnu, fer forgé.

[© Musée d'art et d'histoire Fribourg]

## A la Bibliothèque



## LECTURES CHOISIES

**Quelques points sur le i de «lire».** La lecture n'est pas en crise. Elle se transforme, elle évolue, elle a une histoire et un avenir. Les mots «lire», «livre» ou «lecture» changent progressivement de sens parce qu'ils correspondent à une réalité, à des pratiques nouvelles. Inutile d'évoquer un passé idéal qui n'a jamais existé, d'implorier une prétendue décadence. Ce dont on a besoin, c'est d'énergie joyeuse et de volonté pour former les lecteurs du futur.

In: *La lecture en partage*, texte de Bernard Friot, dans le cadre de la Semaine romande de la lecture «Heureux qui comme un livre...», qui aura lieu du 21 au 25 novembre 2005.

**Une affaire de sorciers**, de Georges Chesbro. Nanti d'un petit corps et d'un grand cerveau, Robert Frederikson, ancien acrobate de cirque, dont il a gardé le surnom de Mongo le magnifique, est aussi un éminent professeur de criminologie à l'université de New York et, par-dessus le marché, détenteur d'une licence de détective privé. Notre célèbre nain va être sollicité pour tenir de résoudre une série de meurtres très étranges et se trouvera mêlé à une passionnante affaire de sorcellerie. Un excellent polar.

**Hôtel de la lune oisive**, de William Trevor. Un très beau recueil de nouvelles sur la vie des Irlandais, dont certains pratiquent des calculs mesquins, font preuve de cynisme ou d'hypocrisie; d'autres reflètent la candeur, la balourde, parfois la dureté de cœur. Mais ce qui réunit les personnages de ces histoires est leur confrontation à la solitude.

**Objets trouvés**, de Luiz Alfredo Garcia-Roza, auteur brésilien considéré aux Etats-Unis comme le nouveau Raymond Chandler. Voici une nouvelle enquête de l'inspecteur Espinoza dans les milieux pauvres et sordides de Copacabana. On y retrouve tous les ingrédients du polar: meurtres en série, milieu des prostituées, policiers ripoux. Les personnages sont très attachants dans ce roman empreint de poésie et d'humanité.

Après *La nature de l'air et de l'eau*, voici un nouveau roman de Régina McBride, *La terre des fem-*

mes

mes

avec une fois de plus l'Irlande pour toile de fond. Le personnage principal, Fiona O'Faolain, raconte ce que fut son enfance, son lien difficile avec sa mère, les robes de mariées qu'elles cousaient ensemble pour les femmes du pays et sa rencontre décisive avec un antiquaire mexicain fasciné par l'Irlande, dont les ancêtres sont mystérieusement liés aux siens.

**Les saints innocents**, de Kate Sidley. Roger Chapman est colporteur dans l'Angleterre du Moyen Age. Dans le village où il séjourne, il apprend que deux enfants ont disparu. Un meurtre a-t-il été commis et par qui? La curiosité de notre sympathique marchand ambulant qui sait gagner la confiance des gens et recueillir leurs confidences, est suffisamment forte pour le pousser à mener une enquête difficile qui le conduira jusqu'à Londres.

**Vous descendez?**, de Nick Hornby. Parmi les romanciers contemporains que les Anglais préfèrent, Nick Hornby occupe une bonne place. D'une lecture facile, drôles mais graves, cyniques mais tendres, ses précédents romans (Haute fidélité, A propos d'un gamin) sont largement supérieurs aux adaptations réalisées pour le cinéma. Le dernier livre est un récit à quatre voix, pessimiste et hilarant. Sur le toit de la plus haute tour de Londres, pendant la nuit du Nouvel-An, une file d'attente flegmatique s'organise parmi les candidats au saut définitif. En attendant leur tour, quatre désespérés discutent en engloutissant des pizzas.

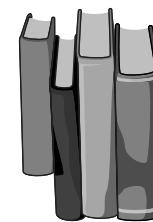
### Exposition

Du 5 novembre au 21 janvier 2006, le photographe fribourgeois Emmanuel Gavillet vous invite à un voyage noir-blanc entre la Norvège et la Gruyère. La pierre, l'eau et le bois composent des paysages étranges et mystiques d'une troubante beauté.

### Bibliothèque de la Ville de Fribourg

Ancien Hôpital des Bourgeois  
Rue de l'Hôpital 2  
Entrées B ou C, 2<sup>e</sup> niveau

## In der Bibliothek



## HERAUSGEPICKT

Auch im November scheint manchmal die Sonne.

Wie wäre es mit einer Wandering, die Sie im Buch «Wein Wanderwege der Schweiz» (914.94) finden können? Auch für schlechtes Wetter und lange dunkle Abende können Sie sich bei uns ausrüsten. Anregung zu kreativen Tätigkeiten finden Sie in den Kunstratgeber «Porträtszeichnen» (74), «Acrylmalerei mit Pinsel und Spachtel» (75) und «Kreative Kindermalschule» (75), Bastel- und Dekoideen für jede Gelegenheit in «Die 101 schönsten Ideen mit Licht» (745.5).

Auskunft über die Religionen gibt der reich illustrierte Band «Die sieben Weltreligionen». In «Werte in Zeiten des Umbruchs: die Herausforderungen der Zukunft bestehen» (20) und «Aus meinen Leben» (92 RATZ) können Sie den neuen Papst Joseph Ratzinger kennen lernen. Biografisches erfahren Sie auch im neuen Bändchen «Glücksgefühl! aus meinem Tessiner Tagebuch» von Kathrin Rüegg (92 RUEGG) und in «Die Runzeln und das Schmunzeln des Landarztes» des Freiburger Arztes Anton Merkle (MERK). Politisches aus der Schweiz bieten «Abgewählt: Frauen an der Macht leben gefährlich» von Esther Girsberger (921) und «Die andere Schweiz: Eidgenössischer Widerstand 1940-1944» von Jean-Pierre Richardot (949.45).

Wer sich lieber von einem Roman entführen lässt, findet reichlich neuen Lesestoff. Die Düfte des Orients umschmeicheln uns in «Die Königin von Saba» von Tessa Körber, und eine niederländische Familie lernen wir in «Das Jahrhundert meines Vaters» von Geert Mak kennen. Um Liebe, Ehe, Familie kreisen «Ein Tag wie ein Leben»

### Horaire:

Lundi, mardi et vendredi,  
14 h – 18 h  
Mercredi, 10 h – 18 h  
**Jeudi, 14 h – 20 h**  
Samedi, 10 h – 12 h

**Contacts:** 026 351 71 44  
*Bibliothefreibourg@ville-fr.ch*

von Nicholas Sparks und «Rosanna's Tochter» von Amelie Fried.

Diese Neuerscheinung ist auch schon als **Hörbuch** bei uns vorhanden. Die Nachfrage nach Hörbüchern (gekürzte Lesungen oder Hörspielfassungen von Büchern) lässt nicht nach. In den letzten Monaten hat sich unser Bestand für Erwachsene um 26 Titel oder 82 CDs vergrössert. Zu den Klassikern gehören «Sturmhöhe» von Emily Brontë, «Die Räuber und andere Dramen» von Friedrich Schiller und «Fräulein Else» von Arthur Schnitzler, gelesen von Senta Berger. Damit sind wir bei der Reihe «Starke Stimmen» angelangt, die noch weiteren Zuwachs erhalten hat: «Das kunstseidene Mädchen» von Irmgard Keun, gelesen von Fritz Haberlandt; «Bonjour tristesse» von Françoise Sagan, gelesen von Iris Berben, und «Adler und Engel» von Juli Zeh, gelesen von Anna Thalbach. Dieser Krimi leitet über zu Abenteuer, Spannung, Krimi und Thriller in «Die Wand» von Marlen Haushofer, «Dracula» von Bram Stoker, «Das Blut der Templer» von Wolfgang Hohlbein, «Die drei Zwillinge» und «Mitternachtsfalken» von Ken Follett, «Ein Fall für Kay Scarpetta» von Patricia Cornwell und «Drei Fälle für Sherlock Holmes». Wer spricht da noch von Langeweile in der dunklen, kalten Winterszeit!

Im Winterhalbjahr gibt es wieder **Märchenstunden** für die Kleinen: Freitag, 4. November und 2. Dezember, jeweils von 16.30 bis 17.15.

**Neue Abendöffnungszeit:** Ab Oktober ist am **Donnerstag bis 20 Uhr**, am **Mittwoch aber nur bis 18 Uhr** geöffnet.

### Deutsche Bibliothek Freiburg,

rue de l'Hôpital 2  
1700 Freiburg  
Tel. 026 322 47 22

### Öffnungszeiten:

Montag, Dienstag, Freitag  
15 bis 18 Uhr  
Mittwoch 9–11 und 15–18 Uhr  
Donnerstag 15 bis 20 Uhr  
Samstag 10–12 Uhr  
Vor Feiertagen wird um  
17 Uhr geschlossen  
[www.deutscherbibliothekfreiburg.ch](http://www.deutscherbibliothekfreiburg.ch)

# MÉMENTO

## **CONCERTS**

• **L'Orchestre des Jeunes de Fribourg**

dir.: Th. Kapsopoulos; solistes: Sarah Chardonnens (clarinette) et Noëlle Reymond (contrebasse); œuvres de Keyper, Grieg et Bottesini; di 30 octobre, 17 h, temple.

• **La Camerata d'Oslo**

dir.: S. Baratt; œuvres de Mendelssohn, Prokofiev et Grieg; me 2 novembre, 20 h, aula Magna Uni Miséricorde.

• **Brigitte Fournier (soprano) et Jörg Ewald Dähler (forte-piano)**

musique ancienne; ve 4 novembre, 20 h, église des Capucins.

• **Tony Carreira**

chansons portugaises; sa 5 novembre, 20 h, salle des fêtes de Saint-Léonard.

• **L'ensemble Orlando Fribourg et l'orchestre La Cetra**

dir.: L. Gendre; *Actus tragicus et Trauerode* de J.S. Bach; sa 5 novembre, 20 h, église Saint-Michel.

• **Le Quatuor Moeckli**

avec Leila Chmouliovski (mezzo-soprano); œuvres de Telemann, Brahms et Mozart; di 6 novembre, 17 h, chapelle Sainte-Ursule.

• **Les Marmousets de Fribourg fêtent leurs 70 ans!**

ve 11 (20 h 15), sa 12 (20 h 15) et di 13 novembre (17 h); aula du CO de Jolimont. (cf. p. 19)

• **La Concordia de Fribourg**

dir.: J.-Cl. Kolly; œuvres de Doss et Schorderet; ve 11 novembre, 20 h 30, église Saint-Maurice.

• **Heinz Balli – concert d'orgue**

ve 11 novembre, 20 h 30, église Saint-Pierre.

• **Souper-concert:**

– **Jazz et Classique**

avec Chr. Tiberghien (piano jazz) et J.-Fr. Michel (trompette classique); ve 11 novembre

– **Jazz Vocal**

avec Florence Chitacumbi; ve 18 novembre 20 h, Auberge de Zaehringen, r. de Zaehringen.

• **CantaSense**

dir.: D. Sansonnens; *Requiem de Mozart, Trauersymphonie* de Haydn; sa 12 novembre, 20 h, église Saint-Michel.

• **Walter Artho – piano**

œuvres de Schubert, Chopin et Liszt; me 16 novembre, 20 h 30, aula Magna, Uni Miséricorde.

• **La Chanson de Fribourg – La joie partagée**

sa 19 novembre, 20 h, aula Magna, Uni Miséricorde.

• **Carole Collaud (flûte) et Sang Yo Lim (guitare)**

sa 19 novembre, 20 h, Centre Le Phénix, r. des Alpes 7.

• **Aello Consort – flûtes et percussions**

*Salve Regina*; sa 19 novembre, 20 h, église Saint-Jean.

• **Le Chœur du Van**

dir.: B. Guye; *Vêpres* de Rachmaninov; sa 19 novembre, 20 h 15, église Saint-Michel.

## **3<sup>e</sup> FESTIVAL DU LIED DE FRIBOURG**

Haut niveau artistique et grande musique intimiste au programme de ce festival unique en Europe; du 27 octobre au 1<sup>er</sup> novembre, aula Magna, Uni Miséricorde. (cf. p. 19)

## **LA SPIRALE**

### **Place du Petit-Saint-Jean 39**

• **Biréli Lagrène**

Guitare solo  
ve 28 octobre, 21 h.

• **Quai N° 5**

Chanson féminine a cappella  
ve 4 novembre, 21 h.

• **Matt Darriau's Paradox Trio**

Balkan, Klezmer, Oriental Jazz  
ve 11 novembre, 21 h.

• **Angela Brown**

Blues  
ve 18 novembre, 21 h.

## **LE NOUVEAU MONDE**

### **Moncor**

• **Big Band du Conservatoire de Fribourg**

dir.: Max Jendly; *Round Monk* – enregistrement public d'un CD; ve 28 et sa 29 octobre, 20 h 30.

• **Grand Pianoramax, Nu-jazz/ Manu Katché, Tendances**

di 30 octobre, 20 h 30.

• **Chocolat Show**

*Au restaurant des Saltimbanches*, par Fahrieté; brunch (sur réservation); spectacle: magie, clown et jonglage; di 20 novembre, 10 h 30.

## **FRI-SON**

### **Route de la Fonderie 13**

• **Louise Attaque**

me 9 novembre, 20 h.

• **Kaiser Chiefs**

je 10 novembre, 20 h.

• **Rufus Wainwright**

je 17 novembre, 20 h.

## **THÉÂTRE / THEATER**

• **Der Zauberberg**

von Thomas Mann; par l'Euro-Studio Landgraf; me 9 novembre, 20 h, aula Magna, Uni Miséricorde.

• **Il me faut un dragon**

Marionnettes; par La poule qui tousse de La Tour-de-Peilz; sa 12 (17 h) et di

13 novembre (15 h), Théâtre des marionnettes (Derrière-les-Jardins).

• **Arthur présente En Vrai**

one-man-show; di 13 novembre, 18 h, aula Magna, Uni Miséricorde.

• **Fribug**

revue satirique; du 15 novembre au 31 décembre; Espace Galerie Manor.

• **Daniel Juillerat**

one-man-show; je 17 novembre, 20 h 30, aula du CO de Jolimont.

## **THÉÂTRE DE LA CITÉ**

### **Grandes-Rames 36**

• **Futur conditionnel**

comédie de X. Daugreilh; mise en scène: Bernard Kolly; ve 4, 11, 18 et 25 (20 h 30); sa 5, 12, 19 et 26 (20 h 30) et di 13 et 20 novembre (17 h).

## **THÉÂTRE DES OSSES**

### **2, rue Jean-Prouvé, Givisiez**

• **Mère Courage et ses enfants**

de Bertolt Brecht; avec Véronique Mermoud; mise en scène: Gisèle Sallin; jusqu'au 5 novembre, ve et sa (20 h), di (17 h).

• **Le petit peuple de la brume**

par le Théâtre du Papyrus (Belgique); pour jeune public; sa 12, 19 (17 h), di 13 et 20 novembre (11 h).

## **ESPACE NUITHONIE**

### **Villars-sur-Glâne**

• **Danse:**

– **Unkaputtbar**

par la compagnie Drift; mise en scène: Peter Schelling; je 27, ve 28 et sa 29 octobre, 20 h.

– **A Corps**

par Da Motus; di 30 octobre, 17 h.

– **Heidenpass & Höllenangst**

par la compagnie Drift; me 2 novembre, 20 h.

– **Lien**

par la Compagnie Fabienne Berger; me 16, je 17, ve 18 et sa 19 novembre, 20 h.

• **Jacques à dit**

de Marc Fayet; mise en scène: José Paul; ma 8 novembre, 20 h.

• **La Visite de la Vieille Dame**

de Friedrich Dürrenmatt, par le Teatro Malandro; ve 11 novembre, 20 h.

## **LE BILBOQUET**

### **Route de la Fonderie 8b**

• **Romain Didier – Deux de cordée**

Chanson; ve 4 novembre, 20 h 30.

• **Christophe Alévêque**

Humour; ve 18 et sa 19 novembre, 20 h 30.

## **ÉDUCATION FAMILIALE**

• **Et si on parlait d'éducation**

émission sur Radio Fribourg, me 9 novembre, 20 h.

• **Café – parents**

lu 14 novembre, 9 h – 11 h, école de Villars-Vert.

• **Permanence éducative**

lu 21 novembre, 15 h – 17 h, salle d'attente de pédiatrie, Hôpital cantonal.

• **Café – parents – enfants**

ma 22 novembre, 9 h – 11 h, salle communautaire du Schoenberg, rte de la Singine 6.

• **Café – mamans – enfants**

me 2, 9, 16, 23 et 30 novembre, 9 h – 11 h (me 2 novembre, aussi 14 h 30 – 16 h 30); Espace Femmes, r. Hans-Fries 2.

## **ESPACE FEMMES**

### **Rue Hans-Fries 2 (026 424 59 24)**

• **Club des femmes entrepreneurs**  
je 3 novembre, 18 h.

• **Quels sont les droits des femmes dans l'islam?**  
je 10 novembre, 20 h.

• **Marché de Noël des artisanes**  
ve 18 et sa 19 novembre.

## **CENTRE SAINTE-URSULE**

### **Place Georges-Python (026 347 10 78)**

• **Parler de la mort**  
avec Bernard Crettaz; je 3 novembre, 19 h.

• **Images et transformations**  
avec Anne Vuistiner, psychanalyste jungienne; me 9 novembre, 20 h.

• **Cheminer vers mon intérieur**  
avec Sylvie Fessard-Rivollet; du 23 au 25 novembre, 15 h à 18 h.

## **FORUM FRIBOURG**

• **Franck Dubosc dans Romantique**  
me 2 novembre, 20 h 30.

• **Salon du Mieux-Vivre: L'Univers Indigo**

médecines et thérapies naturelles, habitat et santé, bien-être; du ve 11 au di 13 novembre.

## **EXPOSITIONS**

• **Daniel Spoerri – Le hasard comme maître**

jusqu'au 30 octobre, Musée d'art et d'histoire et Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle, r. de Morat 2.

• **Emmanuel Gavillet – Photos: Entre Norvège et Gruyère**

du 5 novembre au 21 janvier 2006, Bibliothèque de la Ville, r. de l'Hôpital 2.

• **Art contemporain: Dis & Appearance**

jusqu'au 6 novembre, Fri-Art, Centre d'art contemporain, Petites-Rames 22.

• **Nos chers petits – Joie et exaspération**

du 12 novembre au 11 décembre; Kaléidoscope EEF, Pérrolles 25.

# MÉMENTO

## • Des livres pour demain

30 ans de restauration de manuscrits et d'incunables à la BCU; jusqu'au 14 novembre; BCU, r. Joseph-Piller 2.

## • Nelly Berger – Marionnettes

du 18 novembre au 14 décembre; Espace Guintz, Home médicalisé de la Sarine, av. Jean-Paul-II, Guintz.

## • Christmas Show – Art contemporain

artistes fribourgeois sélectionnés; du 19 novembre au 1<sup>er</sup> janvier 2006; Fri-Art, Centre d'art contemporain, Petites-Rames 22.

## • Monique Itten – raku

### Gilbert de Weck – huiles

jusqu'au 20 novembre, Galerie de la Cathédrale, pl. Saint-Nicolas.

## • Res Freiburghaus – sculptures

### Daisy Lachat – peintures

### Daniel Salzmann – peintures

jusqu'au 3 décembre, Auberge de Zaehringen, r. Zaehringen.

## • Phyllis Wassmer – The Birth of the Blues

jusqu'au 21 décembre, Hôpital cantonal (passage expo).

## • Le Monolithe vu par Toni Bieli

peinture; jusqu'au 31 janvier 2006, Restaurant des Trois-Tours, Bourguillon.

## • Hiboux et chouettes

jusqu'au 23 avril 2006; Musée d'histoire naturelle.

## • Les Céciliens – Amphibiens mystérieux

jusqu'au 15 janvier 2006, Musée d'histoire naturelle, ch. du Musée 6.

## • Paul Burger – Gabrielle Demidecka-Thorin – Gerhard Senn

peinture; jusqu'au 16 janvier 2006, Kuriosum, ch. du Sonnenberg 4.

## CONFÉRENCES

### • Les midis de la Rotonde

– visite commentée de l'exposition *Des livres pour demain*; je 27 octobre

– Führung durch die Ausstellung *Bücher für die Zukunft*; Do 3. November, par Joseph Leisibach; 12 h 30, BCU, r. Joseph-Piller 2.

### • Aménagements et entretien des sites de nidification des laridés

par Mikaël Cantin; me 2 novembre, 20 h 15, Café du Jura.

### • Connaissance du monde: Le Québec

d'Emmanuel Braquet; me 2 (20 h) et je 3 novembre (16 h et 20 h), aula du CO de Jolimont.

### • Diamanten: vom Schmuckstück zum Werkstoff

von Titus Jenny; Do 3. November, 18 h 30, Hörsaal der Pflanzenbiologie, r. Albert-Gockel.

### • Découverte de 6 à 7: Portrait de Marcello

1877, Edouard Blanchard; par Anita Petrovski, ma 8 novembre, 18 h 15,

Musée d'art et d'histoire, r. de Morat 12. (cf p. 11)

## • Quantum suffit: l'équilibre en restauration

par Andrea Giovannini, conservateur-restaurateur; ma 8 novembre, 18 h 30, BCU, r. Joseph-Piller 2.

## • Boissons des pays chauds

Plantes pour boissons rafraîchissantes et réchauffantes; visite et dégustation; avec Christine Jakob et Aurélie Maître; sa 12 novembre, 16 h, Jardin botanique.

## • La Nature de la liaison chimique: fiction ou réalité?

par Cl. Daul; je 17 novembre, 18 h 30, Auditorium de biologie végétale, r. Albert-Gockel.

## • Dimanche en famille: Présentation de l'atelier de restauration/conservation

par A. Fretz et C. Breidenbach; di 20 novembre, 11 h, Musée d'art et d'histoire, r. de Morat 12.

## • L'Université, entreprise du savoir?

avec P. Bonvin et M. Meichtry; ma 22 novembre, 12 h 15, Kinderstube, r. de l'Hôpital 4.

## • Costruire Pietroburgo

con Nicola Navone; me 23 novembre, 20 h 15, salle de cinéma Uni Miséricorde.

## CINÉMA

### • Ossessione

de L. Visconti; je 27 octobre, 20 h 15, salle de cinéma Uni Miséricorde.

### • Cinéplus:

#### – Fahrenheit 451

de F. Truffaut, et extraits de films anciens fribourgeois; di 30 octobre, 18 h, cinéma Rex.

#### • Cinéplus-documentaires:

#### – The fog of the war

E. Morris; ve 4 novembre

#### – My architect

N. Kahn; sa 5 novembre

#### – Nicolas Bouvier, 22 Hospital Street

C. Kühn; di 6 novembre 18 h, cinéma Rex.

#### • Ciné-brunch: Brasileirinho

de Mika Kaurismäki; di 13 novembre, 11 h, cinéma Rex.

#### • Johnhy Stecchino

de Roberto Benigni; je 17 novembre, 20 h 15, salle de cinéma Uni Miséricorde.

## DIVERS

### • Adjin'dé – Marguerite Lalèyé

Danse improvisation, Centre Le Phénix, r. des Alpes 7, ve 4 novembre, 20 h.

### • Contes pour enfants

dès 4 ans, ve 28 octobre et 18 novembre, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville, r. de l'Hôpital 2.

## • Portes ouvertes à l'Université de Pérolles 2

sa 29 octobre, 10 h – 18 h, Uni Pérolles 2.

## • Le parcours des Légendes du Monde

jusqu'au 30 octobre; je 14 h – 17 h, sa 19 h – 23 h et di 14 h – 18 h, Vieille-Ville; départ devant l'église Saint-Maurice.

## • Les petits racont'arts

contes et créations (bougies); pour enfants, avec Marie-Adèle Hemmer; me 2 novembre, de 14 h à 17 h, Art-buvette, r. Pierre-Aebi 31.

## • Cirque Knie

du 4 au 6 novembre, parc de la Poya.

## • Marché aux puces

sa 5 novembre, de 6 h à 15 h, place du Petit-Saint-Jean.

## • Méditation spirituelle

Stage; sa 5 novembre, 9 h – 18 h; Centre de développement humain, rte de l'Aurore 2B (026 466 18 64).

## • Séances du Conseil général

lu 7 et ma 8 novembre, 19 h 30, Maison de Justice, r. des Chanoines 1.

## • Journée et nuit du conte en Suisse

tout public; ve 11 novembre, 20 h 15, Vannerie, Planche-Inférieure 18.

## • Engel: Lieder-Tänze-Meditation

SeminarmitNellyKuster(026 322 42 35); So 20. November, 10 h 30 – 17 h, Melodie-Raum, r. des Forgerons 17.

## • IRO mentor club / ASECE

conseils gratuits aux créateurs d'entreprises et indépendants; chaque je, 17 h – 19 h, FCI Informatique, rte des Daillettes 2a.

## SPORTS

## • 8<sup>e</sup> Marathon d'escrime de Fribourg

sa 12 (13 h 30 – 19 h) et di 13 novembre (dès 9 h), salles de sport du CO du Belluard, Derrière-les-Remparts.

## • Hockey sur glace:

### – Fribourg-Gottéron – Zurich

sa 5 novembre, 19 h 45

### – Fribourg-Gottéron – Lugano

di 20 novembre, 15 h 45

### – Fribourg-Gottéron – Berne

sa 26 novembre, 19 h 45

patinoire Saint-Léonard.

## • Basketball:

### – Fribourg Olympic – Pully Basket

sa 5 novembre

### – Elfic Fribourg – Uni Neuchâtel

sa 12 novembre

### – Elfic Fribourg – Riva Basket

sa 19 novembre

### – Fribourg Olympic – Birstal Starwings

sa 26 novembre

### – Fribourg Olympic – Birstal Starwings

sa 26 novembre

### – Fribourg Olympic – Birstal Starwings

17 h 30, halle de Sainte-Croix.

## • Initiation au curling

Curling-Club Fribourg-Düdingen; chaque mercredi (18 h 45) et dimanche (8 h 15), patinoire de Guin (026 436 14 56).

## pro juventute

Comme chaque année, accueillez chaleureusement les enfants de votre quartier. Ils vous proposeront des timbres, cartes de vœux, étiquettes pour paquets et cadeaux, vignettes vélo, etc.



**pro juventute** Sarine & Haut-Lac redistribue le bénéfice de la vente directement dans votre district, en offrant une aide financière aux enfants, aux jeunes ainsi qu'aux familles défavorisées pour:

- une colonie ou camp de vacances
- un cours de musique ou de sport
- un abonnement de bus, des frais de repas en cantine
- des frais de crèche
- une bourse d'études complémentaire
- offrir des passeports vacances.

## pro juventute

intervient également lors de l'ouverture d'une structure d'accueil, d'une ludothèque ou l'aménagement d'une place de jeux. Vous pouvez commander des timbres, ainsi que d'autres articles à:

## pro juventute, secrétariat

Passage du Cardinal 2D  
1700 Fribourg

Tél. et fax 026 424 24 42

## Secours d'hiver

CANTON DE FRIBOURG

## Pensez à soutenir le Secours d'hiver Fribourg!

Des familles et des enfants de chez nous vous en seront très reconnaissants.

## Secours d'hiver Fribourg

CCP 17-329-1